VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 FEVRIER 1927 NUMERO 37

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada
Etats-Unis
Europe

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UN CONCOURS ORATOIRE POUR LES ELEVES FRANCAIS DU MANITOBA

Ce concours est ouvert à tous les élèves, garçons et filles, des écoles supérieures âgés de moins de 9 ans

A l'occasion du soixantième anniversaire de la Confédération, un concours provincial d'éloquence est organisé pour le mois d'avril. Le sujet sera les Noces de Diamant du Canada, ce que que le Canada a accompli depuis la Confédération. Le concours consiste en un discours d'au moins dix minutes, donné de vive voix, devant un comité de juges.

Conditions du concours

1.—Le concours peut se faire en français ou en anglais, dans le Manitoba comme dans le reste du Dominion.

2.—Le Manitoba est divisé, à cette fin, en 17 districts; le district de Saint-Boniface est le centre pour tous les concurrents de langue française de la province.

3.—(a) Il y aura un concours d'élimination dans chaque école supérieure.

(b) Les lauréats de chaque école concourront pour le championnat du district auquel ils appartiennent.

(c) Il y aura cinq districts pour les concurrents de langue française et les centres respectifs de ces districts seront: Sainte-Rose, qui comprend Laurier; Notre-Dame de Lourdes, qui comprend Saint-Léon, Saint-Claude, Bruxelles et Swan Lake; Saint-Jean-Baptiste, qui comprend Letellier, Sainte-Agathe et Saint-Pierre; Sainte-Anne, qui comprend Lorette et La Broquerie; Saint-Boniface, qui comprend Saint-Adolphe, Saint-Norbert et Winnipeg. (Si quelque école avait été oubliée elle pourrait se rallier au centre le plus rapproché).

(d) Le lauréat de chacun de ses districts sera déclaré l'orateur champion de son district; il recevra un prix du "Free Press" et un diplôme d'honneur sera envoyé à l'école d'où ce lauréat est sorti.

(e) Le concours du district devra avoir lieu avant le 10 avril, et le concours général de langue française à Saint-Boniface aura lieu à une date qui sera fixée plus tard: ce sera probablement avant les vacances de Pâques.

4.—Les dépenses de voyage et de pension des lauréats qui viendront à Saint-Boniface seront défrayées par le "Free Press".

5.—Les lauréats des 17 districts fédéraux se réuniront ensuite à Winnipeg pour le concours oratoire provincial, qui aura lieu à Winnipeg aussi tôt que possible après les concours régionaux. A ce concours provincial, chaque lauréat des districts régionaux sera amené à Winnipeg, aux frais du "Free Press", et sera l'hôte de ce journal pendant la durée du concours. Le lauréat de ce concours final provincial sera proclamé l'orateur champion du Manitoba, et il ira à Ottawa, encore aux frais du "Free Press", pour prendre part au concours interprovincial.

5.—Le champion provincial aura aussi un prix spécial. Le lauréat du concours général du Dominion représentera le Canada dans un concours oratoire international qui aura lieu à Washington, l'automne prochain. Un comité canadien représentant les journaux des diverses provinces soldera toutes les dépenses de ce candidat. Le prix offert au lauréat du concours international de Washington est un voyage en Europe. Dans le concours général pour le Manitoba, à Winnipeg, et dans le concours général de tout le Canada, à Ottawa, les deux langues française et anglaise sont admises. A Washington, outre ces deux langues, on admettra aussi l'espagnol.

En prison pour avoir admis des enfants au cinéma

New-York — Les propriétaires et employés de cinémas qui admettent dans leurs salles des enfants non accompagnés d'adultes savent maintenant qu'ils peuvent être envoyés en prison. C'est ce qui est arrivé à Robert Bauman, portier, et à Miss Betty Zito, caissière du théâtre "Star", ave. Lexington. L'un et l'autre ont été condamnés à 10 jours de prison. L'accusation avait été portée contre eux par T.-H. Roderick, de la Société protectrice de l'enfance, qui déclara avoir vu plus de 50 enfants et six adultes au balcon supérieur du théâtre. Les enfants servirent de témoins. Bauman et Miss Zito ont plaidé coupables.

La Session Provinciale

M. BRACKEN PRESENTE LE BUDGET

Le surplus de $600,000 du dernier exercice sera appliqué à des réductions de taxes pour 1927

Bravo, MM. les députés! L'événement est extraordinaire, en vérité: c'est à peine si l'on a jamais vu chose pareille, de mémoire de journaliste. La Chambre a mis fin au débat sur l'adresse en moins de quatre jours! Et le premier ministre a annoncé immédiatement qu'il déposerait son budget lundi soir! C'est à croire que nos législateurs deviennent plus sages à mesure qu'approche la date du renouvellement de leurs mandats...

Critique modérée

L'opposition s'est montrée particulièrement réservée dans ses critiques du gouvernement. Le major F.-G. Taylor, chef des conservateurs, s'est contenté d'exprimer l'opinion que le gouvernement devrait accepter la responsabilité de la loi des liqueurs du Manitoba, au lieu d'avoir recours au referendum. Cette façon de procéder, commode pour esquiver les questions que l'on n'aime pas à régler directement, n'a pas sa place, a-t-il dit, dans un gouvernement constitutionnel.

John Queen, chef du parti ouvrier, s'est prononcé en faveur d'un vote direct sur la question de la vente légale de la bière au verre pour faire une loi en conséquence.

W.-D. Bayley, indépendant (Assiniboia), s'est lancé dans un véritable sermon sur le danger des liqueurs, demandant qu'il soit l'objet de recommandations aux enfants dans les écoles publiques.

Loi des liqueurs

Le premier ministre Bracken a exposé la politique du gouvernement au sujet du bill de la bière et du referendum projeté. Son discours semble indiquer que le gouvernement se propose de présenter lui-même à la législature un bill de la bière qui, avant son adoption, pourrait être rédigé de façon à rencontrer l'approbation de tous les partis. Le bill ainsi rédigé serait soumis aux électeurs sous forme de referendum, et non pas un bill venant de quelque "source extérieure".

Le discours de M. Bracken a été une paraphrase du discours du trône, donnant des éclaircissements utiles sur plusieurs points.

F.-M. Black, progressiste (Rupert's Land), J.-T. Haig, conservateur (Winnipeg), et S.-J. Farmer, ouvrier (Winnipeg), ont été les derniers orateurs avant l'adoption de l'adresse.

Réduction de taxes

Le premier ministre Bracken a prononcé son discours du budget lundi soir. Après avoir passé en revue la situation financière au Canada et au Manitoba, il a rendu compte de l'état des différentes entreprises du gouvernement. Les dépenses pour l'année à venir sont estimées à $10,874,425.69, contre $10,790,066.44 l'année dernière, et les revenus à $10,995,641.92, contre $10,602,765.45 l'année dernière.

Le surplus de $600,000 de l'année dernière sera appliqué à des réductions de taxes our 1927. Les dons aux institutions de charité seront exempts des droits de succession. La taxe des amusements sera supprimée sur les billets de moins de 25 sous et pour différentes attractions, concerts musicaux, pique-niques, etc. La taxe sur le revenu supplémentaire sera réduite de 37½ pour cent et la taxe sur le revenu de 20 pour cent.

Les élévateurs de la province

L'hon. Albert Préfontaine a déposé le rapport annuel du système d'élévateurs du gouvernement provincial. Après avoir vendu 25 élévateurs pendant la dernière année fiscale, celui-ci en possède encore 41. Ils sont loués aux "United Grain Growers", en vertu d'un contrat qui expire le 1er septembre 1927. Le loyer reçu depuis douze mois a été de $51,143.35. La somme de $15,000 a été dépensée pour réparations.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

La grande convention annuelle des commissaires d'écoles du Manitoba aura lieu à Winnipeg les 1er, 2 et 3 mars prochain. A cette occasion, il y aura à l'école Provencher un congrès de tous nos commissaires de langue française. La première réunion de ce congrès aura lieu dans la soirée du 28 février, à 8 heures. Les secrétaires de nos cercles locaux sont priés de ne pas oublier qu'ils doivent nous faire parvenir sans retard les noms des commissaires délégués à cette convention.

LE SECRETAIRE.

Nouvelles Brèves

SASKATOON — Willie Gabruck, 10 ans, est mort, un frère de 23 ans et une soeur de 17 souffrent de brûlures à la suite d'une explosion de lampe à gazoline sur la ferme paternelle.

EDMONTON — La Commission des liqueurs de l'Alberta a fait un profit net de $1,803,552.55 dans ses opérations de 1926.

OTTAWA — Une fabrique de papier de $4,000,000 sera construite à Fraser, près d'Aylmer. On y fabriquera 500 tonnes de papier par jour.

QUEBEC — Le cabinet provincial a décidé de proposer une loi accordant une prime de $15 à quiconque tuerait un ours.

OTTAWA — Le "Citizen" dit que le rapport de la Commission du service civil au gouvernement recommande une augmentation de traitement pour tous les employés civils qui ne reçoivent pas plus de $5,100 actuellement.

QUEBEC — M. Edouard Montpetit a été nommé membre du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique en remplacemnt de sir François Lemieux.

PARIS — L'"Echo de Paris" annonce que le Pape a versé personnellement un million à l'épiscopat français pour la construction d'un sanatorium destiné aux prêtres.

NEW-YORK — Une descente de la police dans trois théâtres où sont représentées des pièces qu'on juge être immorales a eu pour résultat l'arrestation de quarante personnes, tous des acteurs, des auteurs et des gérants.

PARIS — L'hon. Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, et Mme Roy annoncent, pour le 28 février, le mariage de leur fille aînée Hélène, avec Senor Alfredo Megia, secrétaire de la légation à Paris de la république de Salvador, Amérique Centrale.

SHANGHAI — Un message de source japonaise à Han-Kéou rapporte que les troupes de Tchen Tso-Lin avancent en quatre colonnes contre les armées nationalistes.

PARIS — On annonce la mort du général Paul-Jacques Fort, du cadre de réserve, qui fut un des plus grands tacticiens de l'état-major général de l'armée.

BEYROUTH, Syrie — Une violente tempête a causé de graves dommages ici. Les casernes françaises ont été renversées, plusieurs soldats sénégalais ont été tués et d'autres blessés.

Un évêque jésuite au Mexique

Rome — Dans le dernier Consistoire, le Pape a donné un auxiliaire à l'évêque mexicain de Tulancingo en la personne du R. P. Benitez, jésuite.

Cette nomination est fort significative. En vertu des lois antireligieuses qui sont entrées en vigueur le premier juillet, tous les Ordres religieux sont supprimés au Mexique et le nombre des évêques est limité. Le Pape a profité de la première occasion pour bien montrer que ces lois sont nulles et non avenues et pour exercer son droit de défenseur de la foi contre les sectaires qui gouvernent en ce moment le Mexique. L'Eglise est patiente: elle ne sacrifie pas l'avenir au présent. L'heure des ténèbres passera; celle de la justice sonnera tôt ou tard.

La Session Fédérale

LES COMMUNES SIEGENT DE NOUVEAU

Une déclaration du premier ministre au sujet de l'envoi de troupes canadiennes en Chine

Ottawa — La Chambre des Communes, qui était en vacances depuis le 14 décembre dernier, s'est remise au travail. La députation était au complet à son poste, le 8 février. Chaque année, la rumeur veut toujours que la session soit courte. Et cependant, depuis la Confédération, rares sont les sessions qui ont duré moins de quatre mois.

La première journée de travail de la députation a été bien remplie. La séance de l'après-midi et du soir a été consacrée à la discussion des crédits supplémentaires pour la présente année fiscale. Avant l'ajournement de décembre dernier, la Chambre avait adopté les estimés de divers services du gouvernement. Il ne restait plus qu'à voter une somme de $8,065,893.21, pour régulariser les dépenses de l'année fiscale se terminant le 31 mars 1927, vote qu'avait retardé la dissolution soudaine du parlement, en juillet dernier. C'est ce travail qu'a fait la députation, au cours de la première séance.

Le gouvernement, par l'entremise du ministre des finances, n'a rencontré aucune difficulté à faire adopter ces crédits supplémentaires. Quelques interpellations ou demandes d'éclaircissement, ici et là, mais aucune objection bien sérieuse.

Le Canada n'a rien à faire en Chine

Le premier ministre a défini la politique canadienne en Chine, jeudi, dans les termes suivants:

"Le gouvernement canadien est en parfait accord avec la politique que le secrétaire d'Etat anglais, pour les affaires étrangères, a annoncé lorsqu'il a dit qu'il fallait "aller aussi loin que possible dans la reconnaissance des légitimes aspirations de la nation chinoise", et il croit que cette politique est juste et qu'elle est la meilleure à assurer la protection de la vie et des intérêts religieux et commerciaux.

"Dans ces circonstances, on ne considère pas que l'envoi de troupes en Chine servirait aucun but utile. Si la situation se modifiait, le gouvernement profiterait de la première occasion pour consulter le parlement, sur la meilleure politique à suivre."

Violente attaque

M. Church, député de Toronto, a fait une violente attaque contre l'administration des chemins de fer nationaux, voulant y voir une intrusion politique constante et une infiltration américaine dangereuse. Il a fort malmené le président du réseau, sir Henry Thornton.

M. Dunning, ministre des chemins de fer, s'est étonné des accusations et des attaques de M. Church, et après lui avoir donné une réplique détaillée, point par point, a rappelé le merveilleux essor financier qu'avait pris le réseau depuis son administration par sir Henry.

Etude du système métrique

M. Garland, député de Bow River, demande, par résolution, la formation d'une commission internationale mixte des pays de langue anglaise pour étudier le système métrique des poids et mesures et en commander l'application.

M. Lucas, un autre progressiste, demande au comité de l'agriculture de faire une enquête sur la tuberculose bovine, ses ravages, et les moyens de l'enrayer.

NOUVELLES DE PARTOUT

La Commission des douanes siège à Winnipeg

La Commission royale chargée de faire une enquête sur l'administration des douanes a commencé à siéger à Winnipeg lundi. Le procureur général du Manitoba, qui a été le premier témoin entendu, a exposé la question de l'importation et de l'exportation des liqueurs dans la province.

Les conservateurs du Manitoba se réuniront à Brandon

Brandon a été finalement choisi pour la convention de l'association conservatrice provinciale et la date a été fixée au 15 mars. Il y aura 50 délégués de Winnipeg et la représentation de chacune des circonscriptions rurales a été fixée à cinq. On y arrêtera le programme pour les élections de l'été. Les conservateurs espèrent avoir un candidat à peu près dans chaque circonscription.

La France rend hommage aux Canadiens qui parlent sa langue

Montréal — Nous sommes heureux d'apprendre que l'Académie française vient de faire remettre par M. le baron de Vitrolles, consul général de France au Canada, trois prix de langue française, sous forme de magnifiques médailles, à M. Pierre-Georges Roy, chef du bureau des archives de la province de Québec et auteur des "Petites choses de notre histoire", à M. Louis-Philippe Geoffrion, greffier de l'Assemblée législative de Québec et auteur des "Zigzags autour de nos parlers", ainsi qu'à M. H. Ashton, professeur à l'université de Vancouver.

Une médaille semblable avait été accordée l'an dernier à Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval de Québec et auteur de plusieurs ouvrages de critique littéraire canadienne.

Nul doute qu'en décernant ainsi des prix de langue française à nos compatriotes canadiens, la France entend protester contre les calomnies ayant cours dans certains cercles francophobes sur le prétendu patois canadien.

L'imposition du pallium à Mgr Rouleau

Québec — L'imposition du pallium à S. G. Mgr R.-M. Rouleau, O.P., archevêque de Québec, le 24 février, donnera lieu à une double cérémonie, empreinte d'une grande solennité dans la basilique de Québec. Le matin, en présence de plusieurs évêques et autres dignitaires ecclésiastiques, et des notables laïques de Québec, Mgr Rouleau chantera une grand'messe pontificale. Le sermon de circonstance sera prononcé par S. G. Mgr Georges Gauthier.

Le soir, à 8 heures, Mgr Rouleau recevra son pallium des mains de l'un de ses suffragants, Mgr M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, doyen des évêques de l'archidiocèse de Québec.

L'imposition du pallium à Mgr Rouleau réunira à Québec tous les évêques suffragants et quelques évêques du dehors, entre autres Mgr Georges Gauthier, de Montréal, et Mgr Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield.

Les théâtres dangereux à Montréal

Montréal — La commission chargée de faire une enquête sur les théâtres et les édifices publics à Montréal vient de déclarer les théâtres "Loew's", "Broadway" et "Boulevardoscope" comme étant dangereux.

D'après cette commission, le théâtre "His Majesty's" et le "Monument National" sont aussi dangereux, mais à un moindre degré.

Dans le cas du théâtre "Electra", le chef Gauthier a ordonné une nouvelle inspection afin de décider s'il faudra le faire fermer.

La session albertaine

Edmonton — La session législative albertaine a été ouverte le 10 après-midi par le lieutenant-gouverneur Egbert. M. George Johnson, député de Coronation, a été élu président de la Chambre.

Le lieutenant-gouverneur a fait remarquer que le grain qui avait remporté les premiers prix à l'exposition internationale de foin et grain à Chicago, avait été cultivé en Alberta, à 500 milles au nord de la ligne frontière.

Le recouvrement des taxes au Manitoba

Le recouvrement des taxes du Manitoba pour l'année 1926 s'élève à $3,333,897 contre $2,782,000 en 1925, soit une plus-value de $500,000 environ. Il est possible qu'à la fin de l'exercice financier, le 30 avril prochain, le gouvernement Bracken accuse un nouvel excédent de recettes sur les dépenses.

Voici un tableau comparatif des recouvrements effectués par la commission de l'impôt du Manitoba:

Amusements: 1926, $447,[illegible].21 (1925, $365,067.70; compagnies: 1926, $450,463.96 (1925, $428,324.42); chemins de fer: 1926, $571,460.61 (1925, $327,599.47; gazoline: 1926, $559,590.39 (1925 $397,243.88); hôtels: 1926, $1,748.00 (1925, $2,158.00); impôt sur le revenu: 1926, $542,162.15 (1925, $516,334.53); véhicules moteurs: 1926, $761,033.65 (1925, $660,844.60); écoles: 1926, $91,906.65 (1925, $77,894.22).

IMMIGRANTS BELGES ET SUISSES QUI VONT S'ETABLIR AU PAYS

Une entrevue de M. J.-E. Laforce. — Les terres disponibles dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta

Montréal — Le Service de Colonisation du C. N. R. s'occupe de faire venir, cette année, de nombreux immigrants de langue française et de foi catholique. On veut essayer de placer la plupart de ces immigrants dans les campagnes françaises de Québec.

Habitués à la culture maraîchère, à l'industrie laitière, ces gens vont venir au Canada pour s'établir sur des fermes. Au chemin de fer national du Canada, on est d'opinion qu'il vaudra mieux pour ces immigrants de nationalité belge et suisse, qu'ils passent une année à travailler sur des fermes canadiennes avant de s'établir à leur compte.

Un journal de Montréal a cru bon d'avoir une entrevue avec M. J.-E. Laforce, du C.N.R., afin de savoir si ces nouveaux venus ne nuiraient pas aux Canadiens français qui désirent devenir colons et au rapatriement des nôtres qui sont aux Etats-Unis.

M. J.-E. Laforce a assuré que le colon canadien-français n'avait rien à craindre, que ses intérêts seraient sauvegardés comme autrefois et que les meilleures terres, soit dans le Québec, soit ailleurs, lui seraient toujours offertes en premier lieu.

Triés sur le volet

"Tout en projetant d'amener ici, continue M. Laforce, des immigrants de Suisse et de Belgique, tirés sur le volet, nous n'abandonnerons pas les nôtres qui veulent s'établir sur les terres neuves du Québec, du Nouvel Ontario ou dans les prairies. De plus, nous intensifierons la campagne de rapatriement de nos compatriotes qui sont aux Etats-Unis. Nous songerons d'abord à la province de Québec avant toutes autres régions."

— Comment l'idée est-elle venue à votre département de diriger vers le Canada une immigration suisse ou belge?

L'idée de cette immigration

— C'est au cours d'une correspondance échangée avec M. Besson, président de l'Association de la Jeunesse Catholique de Suisse, que le C.N.R. a appris qu'un grand nombre de maraîchers et agriculteurs suisses, de religion catholique, désiraient venir s'établir chez nous, n'ayant plus chez eux l'espace nécessaire pour s'établir et réussir.

De son côté, le bureau qu'a le C.N.R. à Londres ouvrait des pourparlers avec le gouvernement belge pour amener ici des immigrants de ce pays.

— Mais, vous étiez-vous informés auparavant si cette immigration ne choquerait pas les colons canadiens déjà établis et ne nuirait pas au développement et à l'expansion de certaines régions?

— Certainement. Je dois avouer qu'au début, nous avons rencontré quelques objections, mais après explications de notre part, les difficultés se sont aplanies.

Les terres disponibles

— Auriez-vous des terres neuves disponibles, s'il vous arrivait aux mois de juillet et d'août cinq cents immigrants suisses et belges?

— Pourquoi pas? Dans le Nouvel Ontario, par exemple, nous pourrions placer 300 familles, à proximité du chemin de fer. A Lewis, dans le Manitoba, à 40 milles de Winnipeg, sur des terres en partie boisées, 400 familles y seraient parfaitement à l'aise et un grand nombre d'entre elles pourraient se livrer au commerce du bois. A Hudson Bay, dans la Saskatchewan, il existe une réserve forestière qui a été détruite par l'incendie et que le gouvernement fédéral met gratuitement à la disposition des futurs colons. Le chemin de fer du C.N.R. est situé à proximité de cette vaste étendue de terrain. 1,500 familles pourraient s'y installer et collaborer avec plusieurs familles canadiennes-françaises qui habitent cette région depuis quelques années.

Facilités ferroviaires

A Wichegan Lake, dans la Saskatchewan, 400 familles pourraient s'établir avec avantage sans avoir à donner un sou pour les terres qui seront desservies dans un avenir très rapproché par le chemin de fer du Pacifique Canadien. Dans la même province, dans la région de Willow Bunch, que le C.N.R. ceinture depuis le mois de novembre dernier, 200 familles y trouveraient un beau champ pour mettre en relief leur initiative et leurs talents.

Dans le nord de l'Alberta, régions de Saint-Paul des Métis et de la rivière de la Paix, 3,000 familles peuvent prendre possession de terrains de première valeur et à distance raisonnable du chemin de fer.

— Certes, on ne peut nier qu'il manque de terres neuves dans notre pays, mais à quoi emploierez-vous tout ce monde-là? Aurez-vous des compétences dans la culture maraîchère?

Maraîchers et laitiers

— Nous visons à faire venir au pays des experts en culture maraîchère et dans l'industrie laitière. Les Suisses, nous assure-t-on, sont des laitiers de grande expérience et de grande science. Ils seraient d'un appoint sérieux pour l'épanouissement des nouveaux terrains de colonisation.

Le mode de procéder

— Quel sera votre mode de procéder pour amener ici ces colons?

— Pour obvier aux inconvénients, nous ne dirigerons d'abord vers le Canada que les chefs de famille ou les fils majeurs, afin de savoir quels résultats ils donneront. Si ces résultats sont affirmatifs, nous verrons à faire venir les familles. Nous espérons faire un succès de cette immigration qui sera salutaire à tous et chacun."

L'Ouest pays idéal des chanteurs

Edmonton — Albrt Watson, ténor soliste du choeur de Westminster Abbey-Windsor, déclare que les voix des membres de ce choeur ont monté d'un demi-ton depuis qu'ils sont venus dans l'Ouest Canadien. Il attribue cela au climat sec, stimulant et à la haute altitude. "L'Ouest devrait produire un grand nombre de bons chanteurs, dit-il. L'air agit ici comme un tonique sur la voix."

Une bonne raison pour réduire les tarifs de transports au Manitoba

Ottawa — Au cours d'une enquête sur les taux de transports, W.-M. Neal, expert du Pacifique Canadien, déclare que l'opération des chemins de fer dans la province du Manitoba est plus économique que dans toute autre partie du réseau. L'avocat H.-J. Symington, représentant de la province du Manitoba, en profitera pour réclamer une réduction des taux au Manitoba.

S. G. Mgr Prud'homme à Montréal

Montréal — S. G. Mgr Joseph-Henri Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon, était à Montréal dimanche.

Mgr Prud'homme a profité de son passage ici pour ordonner un de ses diocésains, M. l'abbé Delisle, qui vient de terminer ses études théologiques chez les Jésuites. La cérémonie de l'ordination a eu lieu dans la chapelle du Gesù. Mgr Prud'homme a conféré en même temps les deux premiers ordres mineurs à MM. Joseph Gélinas et Médore Sauvé.

La session en Saskatchewan

Régina — Le premier ministre Gardiner a annoncé la fusion des Crèmeries Coopératives de la Saskatchewan et des Crèmeries Caulder, de Moose Jaw. Les premières, qui comprennent 2? établissements, remontent à 1906 et les secondes, qui comptent 23 crèmeries, ont été fondées en 1910.

En reconnaissance du nombre croissant de municipalités rurales qui s'intéressent à la ligue antituberculeuse de la Saskatchewan, l'hon. Dr Uhrich, ministre de la santé publique, a présenté un bill qui donne aux municipalités trois directeurs dans le bureau de la ligue.

LONDRES — Une dépêche de l'Agence Reuter annonce que la révolte est terminée au Portugal.

ECHOS D'EUROPE

Le parlement anglais est en session

Londres — La troisième session du parlement anglais au pouvoir depuis 1924 a été ouverte par le roi George V. Une grande foule est accourue pour voir passer la procession royale. La reine Marie accompagnait le roi. Le discours du trône a été bref et traitait surtout de la situation chinoise.

Sa Majesté déclare qu'elle a jugé nécessaire d'envoyer en Chine des forces suffisantes pour protéger les sujets anglais, mais elle fait remarquer que c'est le désir du peuple anglais de faire disparaître tous les griefs, de renouveler les traités sur une base équitable et d'établir les relations futures du peuple anglais avec les Chinois sur une base d'amitié et de bonne entente.

La France accepte, mais avec de sérieuses réserves

Paris — On croit que la réponse de la France à la proposition de désarmement naval du président Coolidge sera une acceptation, mais avec de sérieuses réserves. La nature exacte de ces réserves n'est pas connue, mais on sait que la France est plus jalouse de son indépendance au sujet des armées de terre et d'air et des bateaux légers que des grosses unités navales, moins utiles et trop coûteuses pour elle.

On offre un siège de sénateur à M. Millerand

Paris — M. Hervey, sénateur de l'Eure, a annoncé qu'il est prêt à démissionner pour céder son siège au Luxembourg à M. Alexandre Millerand, qui n'a pas été réélu le 9 janvier dernier.

Pas de désarmement en Norvège

Oslo — Le storthing a, par 112 voix contre 33, repoussé une proposition socialiste tendant au désarmement par la suppression de l'armée. L'assemblée vota ensuite un crédit de 40 millions de couronnes pour la réorganisation de la défense nationale.

L'Italie et la Chine

Rome — Dans sa réponse à la note britannique adressée à toutes les puissances au sujet de la situation en Chine, M. Mussolini s'est joint à la Grande-Bretagne et se dit prêt à employer la force, si cela devient nécessaire pour protéger ses nationaux et les intérêts de l'Italie à Shanghaï.

Il y a quelque temps, la Grande-Bretagne, dans cette note aux puissances, expliquait la politique qu'elle se proposait de poursuivre en Chine et leur demandait leur opinion. Elle se proposait une politique de conciliation tout en protégeant la vie et les intérêts étrangers en Chine.

Après avoir longuement étudié la situation, et après avoir consulté sir Austen Chamberlain, M. Mussolini dit accepter les points principaux de la politique anglaise. Il ne fait que quelques réserves résultant du fait que les intérêts des deux pays ne coïncident pas particulièrement sur tous les points.

La lèpre à Paris

Paris — Plusieurs cas de lèpre ayant été constatés à Paris, le Conseil municipal étudie la question du choix d'un établissement où seront isolés les malheureux atteints de cette triste maladie, qui, autrefois, étaient enfermés dans la vieille prison de Saint-Lazare.

BRUXELLES — Il y a, en Belgique, cinq bourgmestres appartenant au sexe féminin. Ce sont les bourgmestres de Noerlint, de Huysse, d'Appels, de Thimougies et de Waillet.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Cercle Provencher

Réunion du 23 janvier

Le Père aumônier procède immédiatement à la lecture spirituelle. Il prend pour sujet ces quelques mots du "Pater": "Donnez-nous notre pain." Il nous montre, par cette parole, que nous devons demander à Dieu, non seulement le pain du corps, mais aussi le pain de l'âme, qui donne la santé morale, et enfin le pain de l'intelligence qui est la vérité.

La lecture spirituelle terminée, le Père Courteau nous expose le fait du fameux cas Marlborough. Il nous fait voir très bien que ce divorce fut licite en nous apportant les preuves mêmes du procès, qui eut lieu à Rome à ce sujet. Quelques membres ensuite posent des questions, auxquelles le Père répond en démontrant davantage la licéité de ce divorce. Tous enfin paraissent renseignés sur cette question et prêts à affronter les adversaires. Les quelques minutes qui restent, avant la fin de la séance, sont consacrées à la recherche de la définition du "miracle". Lorsque plusieurs eurent donné leur opinion, on parvint à trouver une bonne définition que l'on peut formuler ainsi: "Un fait sensible, insolite, surnaturel, accompli sous l'action directe ou indirecte de Dieu".

Réunion du 6 février

Dans la lecture spirituelle le Père aumônier nous exhorte à la dévotion au Sacré-Coeur.

Vient ensuite la lecture du rapport de la dernière séance. Puis nous continuons notre travail sur le miracle.

A notre dernière assemblée nous avions vu la définition du miracle; aujourd'hui nous étudions sa possibilité. Nous constatons qu'il ne répugne ni aux lois physiques, ni aux attributs de Dieu. Connaissant cela, nous pourrons plus facilement, à une prochaine réunion, réfuter les objections des adversaires. La séance est levée. Nous continuerons notre étude plus tard.

Joseph ROBERT,
Sec. corr.

Cercle Saint-David

Séance du 24 janvier

Quatorze membres étaient présents. La lecture de l'évangile avait pour sujet: "Le lépreux". Cette instruction fut très intéressante. M. l'aumônier nous demande s'il est possible de faire tous ensemble la communion du premier dimanche de chaque mois.

Le travail d'histoire du Canada fut donné par le camarade Victor Carbonneau. Le sujet fut le "soulèvement de 1837". Les principaux personnages furent Colborne, Mackenzie, Gibbons et lord Durham; lord Durham fit un grand tort aux Canadiens français, il est arrivé comme un aristocrate.

M. Jacques Bissonnette nous a donné un résumé du voyage de la Survivance. Il nous dit que le voyage a été très intéressant; ils ont été bien reçus à toutes les places qu'ils ont visitées. Ils ont eu la messe dans une des plus vieilles églises du Québec, bâtie depuis 214 ans.

Le travail pour le bon langage fut donné par Emile Desautels. Ce travail fut très intéressant. Il a su choisir les mots les plus fréquemment employés.

Ensuite vint le cours d'apologétique. M. l'aumônier nous parla du troisième commandement de Dieu. Il nous dit que manquer un tiers de la messe c'est une omission grave.

Le travail d'histoire pour la prochaine réunion est confié à Albert Desautels, et plus tard nous aurons un travail donné sur l'apiculture par M. Jacques Bissonnette.

Il y a une séance en marche pour le 27 février.

Il y eut une autre discussion sur le "Wheat Pool".

Léo RIVET,
Sec.-trés.

Cercle Saint-Norbert

Réunion du 19 janvier

Lecture et commentaire de l'évangile par le directeur; il nous exhorte à toujours avoir un grand respect pour la parole de Dieu.

Le cours d'histoire du Canada traite de la découverte des Montagnes Rocheuses par La Vérendrye.

L'on discute des sujets d'actualité; la démonstration des tracteurs Ford, la coopérative du blé.

Réunion du 2 février

Le directeur commente l'évangile de la Sainte Trinité. Il démontre que Jésus-Christ est vraiment le roi de toutes les nations et que nous devons le proclamer tel en célébrant dignement la fête du Christ-Roi.

L'on inaugure à cette réunion la chronique de la presse. Le camarade Bruyère lit et commente des articles de journaux très intéressants.

Le Comité du Bon Parler est réorganisé.

Le directeur répond ensuite à une question d'un membre: "Pourquoi les catholiques ne peuvent-ils pas lire toutes les bibles?" Il explique qu'il serait dangereux pour la foi de laisser entre les mains de tous les différentes bibles en circulation, car comme on le constate chez les protestants, cela cause une multitude d'interprétations différentes. C'est pourquoi nous devons n'accepter que les bibles portant l'imprimatur d'un évêque, avec notes explicatives des points obscurs.

L'on discute ensuite: voitures d'hiver fermées ou ouvertes et les articles de "Pertinax" parus dans la Liberté: "Cultivons mieux".

Cercle La Vérendrye

Rapport de la neuvième séance

Les camarades Couture et Royal proposent l'adoption du rapport de la séance précédente.

Dans sa lecture spirituelle, le Rév. Père aumônier fit un commentaire des deux miracles rapportés dans l'évangile du jour: la guérison du lépreux et celle du serviteur du centurion. Bel exemple d'esprit de foi.

Il revient au camarade Fournier l'honneur de nous avoir donné l'une des plus intéressantes chroniques que nous ayons jamais entendues. M. Fournier a repassé en imagination, il a revécu son voyage dans l'Est à l'occasion de la Survivance, et sa parole nous a entraînés à sa suite plus vite que le C.P.R. n'eût pu le faire. Nous avons avec lui visité toutes ces villes canadiennes-françaises de l'Ontario et de Québec. Nous en connaissons toutes les particularités, la cordialité des petites villes, la froideur et les succulents festins des grandes villes. Nous savons des incidents de l'excursion que les journaux n'ont pas rapportés. M. Fournier nous communique ces impressions de voyage, impressions qui sont celles d'un voyageur intelligent au regard très net, et dites de façon à instruire et à plaire en même temps.

Remercions le camarade Fournier de sa bonne volonté; félicitons-le de son succès, et comme la rançon du succès, c'est le rappel, nous souhaitons l'entendre encore avant longtemps.

Je regarde mon carnet de notes, et j'aperçois un vide où devraient se trouver mes impressions du travail du jour. Si ce travail, donné par le camarade Lavoie, espèce de parallèle littéraire entre deux romans canadiens, ne m'a pas laissé plus d'impressions que ça, il ne vaut pas la peine d'en parler.

Tout cela, chronique et travail, avaient pris beaucoup de temps, et notre cours d'apologétique en fut nécessairement abrégé. Tout de même, le Rév. Père aumônier, après s'être appliqué dans ses leçons précédentes à nous prouver l'unité, la sainteté, l'apostolicité et la catholicité de l'Eglise, nous démontre, en 10 minutes, que les églises protestantes ne sont ni une, étant multiples, ni saintes, ne produisant pas de saints, ni catholiques, ni apostoliques, étant donné leur fondation par des révoltés et des débauchés.

Et la séance fit son entrée dans le domaine historique, après quelques minutes passées à discuter certaines motions.

Paul-E. LAVOIE.

Notes brèves

Il nous fait plaisir de publier cette semaine les rapports de quatre cercles. Nous les remercions d'avoir répondu à notre appel; nous espérons recevoir des nouvelles de Saint-Pierre prochainement.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que le Cercle Ritchot a trouvé un directeur dont la réputation n'est pas à faire; c'est M. l'abbé Antoine d'Eschambeault, qui est l'aumônier bien connu de l'Union Canadienne de Saint-Boniface. Nous sommes assurés que les talents, le dévouement et l'expérience de cet aumônier contribueront au succès de ce cercle que l'on compte nôtre depuis sa réorganisation et dont l'affiliation officielle sera annoncée prochainement.

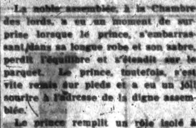
Nous remercions l'Union Canadienne de partager avec nous son aumônier; nous la remercions aussi des bons mots à l'égard du Cercle Ritchot dans sa dernière chronique. Nous partageons l'opinion qu'un cercle d'étude ne nuira pas au développement de cette organisation qui a prouvé sa nécessité et qui accomplit un excellent travail parmi les jeunes. Au contraire, la formation personnelle que recevront les membres du cercle d'études qui sont aussi membres de l'Union Canadienne, fera d'eux des unités d'une plus grande valeur qui participeront au progrès des deux oeuvres.

* * *

Un souhait qui, nous l'espérons, se réalisera, est exprimé dans la chronique paroissiale de Saint-Claude de la semaine dernière. L'A.C.J.C. est heureuse de compter des amis partout, et ces amis accomplissent un travail dont nous récolterons les fruits plus tard. Merci.

Le prince de Galles tombe sur le parquet, à la Chambre des lords

Londres — Le prince de Galles a passé un moment des plus embarrassants pendant la cérémonie d'ouverture du parlement.



La noble assemblée, à la Chambre des lords, a eu un moment de surprise lorsque le prince, s'embarrassant dans sa longue robe et son sabre, perdit l'équilibre et s'étendit sur le parquet. Le prince, toutefois, s'est vite remis sur pieds et a eu un joli sourire à l'adresse de la digne assemblée.

Le prince remplit un rôle isolé à l'occasion de l'ouverture du parlement. Le roi et la reine sont entourés de pages et de hauts dignitaires qui les escortent au trône et leur évitent tous les encombrements, mais le prince, qui doit porter sa longue robe royale et un lourd sabre, doit se tirer d'affaires tout seul.

AVIS

Prenez note que demande sera faite à la session actuelle du Parlement fédéral, par Enos Henry Briggs, d'un acte spécial autorisant le Commissaire des Patentes à rétablir la Patente canadienne No 201532 pour Balais renouvelables.

Daté dans la ville de Winnipeg, Manitoba, ce 13me jour de décembre, A.D. 1926.

HUDSON, ORMOND, SPICE & SYMINGTON,
303, Immeuble Lombard,
Winnipeg, Manitoba,
Avocats pour le ci-dessus nommé Enos Henry Briggs.

L'essentiel n'est point d'être un sous le même toit, mais d'être un dans le coeur de Dieu. — Marie-Jenna

VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 FEVRIER 1927 NUMERO 37

Être quelqu'un, quelqu'un pour soi-même et sa famille, mais surtout pour l'honneur de la patrie.
ARTHUR BUIES.

LA LIBERTÉ

Le monde n'étant pas fait pour aller tout seul, la main de chacun, si petite qu'elle soit, doit se poser sur la roue pour lui faire éviter les abîmes.
R. P. SERTILLANGES.

NOTRE MÉDIOCRITÉ INTELLECTUELLE

Le culte de l'intelligence, la primauté accordée aux valeurs spirituelles sur les choses matérielles a toujours été l'une des caractéristiques les plus éminentes de la race française et la raison de son influence rayonnante dans le monde. La vigueur et le prestige de l'âme canadienne dépendent pour une bonne partie de la même cause, et perdre le goût et le respect des choses de l'esprit, c'est pour nous pire qu'une décadence: c'est un crime contre l'idéal français que nous sommes chargés de défendre et de maintenir en ce pays.

Nous n'avons peut-être pas sous ce rapport, dans l'Ouest, la conscience aussi nette qu'il faudrait. Notre élite intellectuelle est bien clairsemée et l'indifférence de ceux mêmes qui, par position sociale, devraient le plus apprécier la nécessité et les avantages de l'étude n'est guère propre à relever le niveau de notre culture. La passion de l'auto et des sports, le cinéma, le sempiternel jeu de cartes, la lecture exclusive du journal à nouvelles: autant de causes qui atrophient la pensée, la rendent rétive à toute application sérieuse.

Loin de nous, certes, l'intention de critiquer les parties de cartes qui entretiennent l'esprit paroissial et alimentent la caisse de nos oeuvres. Il ne s'agit pas de cela. Mais ne pourrions-nous pas, de temps en temps, consacrer au plaisir fécond de belles lectures, de conversations enrichissantes pour l'esprit, une des interminables soirées que nous perdons en divertissements puérils?

Combien de nos jeunes gens qui sortent de l'école ou du collège comprennent que leurs études, bien loin de finir, doivent au contraire commencer et que seul le travail persévérant et opiniâtre développera leurs talents, leur fera acquérir une réelle personnalité? Nous nous plaisons ici à rendre hommage à nos cercles de l'A. C. J. C., où se manifeste un méritoire souci de perfectionnement intellectuel en même temps que moral. Mais quelle mince fraction de nos jeunes ils représentent! L'Union Canadienne de Saint-Boniface organise, chaque hiver, une série de conférences sur des sujets instructifs et d'une intéressante variété. Une plus nombreuse assistance ne devrait-elle pas récompenser le zèle des promoteurs et le travail des conférenciers?

Le grave danger de cette torpeur intellectuelle, c'est l'influence délétère qu'elle exerce fatalement sur les enfants qui grandissent. Tout l'intérêt, toutes les préoccupations de leur entourage, ils les voient tournés uniquement du côté des commodités et des jouissances matérielles. Quels talents pourront éclore dans une telle atmosphère? Quelles ambitions nobles et désintéressées pourront y germer pour le service futur et l'honneur de notre race?

Tout s'enchaîne. Autour de nous, des nouveaux venus ardents et décidés montent à l'assaut du savoir, de la compétence et des hautes positions. Prenons garde! Notre distingué collaborateur *Pertinax* écrivait ici même, il y a deux semaines: *"Il importe de bien cultiver nos champs pour ne pas devenir des serviteurs dans notre propre pays"*. Nous pouvons dire avec non moins de raison: Il importe de mieux cultiver nos esprits si nous voulons, non seulement garder nos positions, mais encore ne pas devenir les subalternes des autres.

Donatien FREMONT.

UN CONCOURS D'ELOQUENCE

Nous publions en première page les détails d'un concours d'éloquence ouvert aux élèves canadiens-français du Manitoba, à l'occasion du soixantième anniversaire de la Confédération. Chaque concurrent devra faire un discours d'au moins dix minutes sur le Canada et la Confédération.

Il est important que tous nos élèves des cours supérieurs participent à cette joute oratoire et s'efforcent d'y faire bonne figure. Ce sera un excellent moyen pour eux d'acquérir une bonne diction et la facilité d'expression si utiles pour leur succès futur dans la vie.

Ce concours ne peut manquer de susciter un vif intérêt et une noble émulation entre nos diverses maisons d'éducation. Le candidat qui sortira vainqueur du concours général de Saint-Boniface mettra justement en vedette sa paroisse et l'institution qui l'aura formé. Et si c'est l'un des nôtres qui est proclamé l'orateur champion de la province — pourquoi pas? — il en rejaillira une gloire très appréciable sur le groupe français du Manitoba.

Le concours n'est ouvert qu'aux élèves des écoles supérieures qui n'avaient pas dix-neuf ans révolus le 1er février 1927. Les élèves de l'Ecole Normale âgés de moins de dix-neuf ans sont aussi admis à concourir.

On est prié de remarquer que ce concours oratoire, organisé par le *Free Press*, n'a rien de commun avec le concours de français annuel de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba*, qui aura lieu le 14 mai.

Les membres du comité chargés de l'organisation de la partie française du concours oratoire sont: R. P. Bourque, S.J., président; R. F. Joseph, vice-président; J.-H. Daignault, secrétaire; MM. H. Lacerte, J.-A. Marion, S.-J. Dussault, R. Goulet, G.-A. Rocan, J. Bernier, J.-C. Fournier.

Le problème social

Ces diverses études sont présentées au public par notre économiste national, M. Edouard Montpetit. Tous ceux qu'intéressent ces problèmes se doivent d'en prendre connaissance.

C'est une tentative de réaction contre l'apathie et l'individualisme qui nous rongent. La nécessité de l'association est démontrée avec circonspection, car c'est là que l'ouvrier pourra apporter ses justes revendications, obtenir le redressement de ses griefs légitimes, ainsi que de meilleures conditions de travail. L'expérience a prouvé en tous pays que l'intervention exclusive de l'Etat dans ce domaine de la législation sociale n'est pas désirable, quelque louables que soient les intentions des législateurs. Il y faut la coopération privée ou collective pour atteindre des résultats satisfaisants, comme la petite Belgique l'a si bien enseigné au monde. A nos ouvriers de le comprendre et de s'unir.

Le volume est à lire et les idées que l'auteur émet méritent de devenir réalités concrètes pour le plus grand bien de nos classes moyennes et inférieures, et partant de la population en général, puisque la prospérité et le bonheur d'une nation sont conditions résultantes de l'aisance matérielle des classes ouvrières, "car la chaîne n'est jamais plus forte que le plus faible de ses chaînons".

Librairie d'Action française ltée, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, P. Q. Prix, $1.00.

MOSCOU — S'écartant de son principe habituel de nationalisation, le gouvernement soviétique a rendu à Théodore Chaliapine, fameux chanteur, une partie de sa propriété de 800 acres dans la province de Yaroslav, s'attendant à ce que le chanteur retourne bientôt en Russie.

De-ci de-là

Une industrie nouvelle pour le Manitoba

La première consignation de minerai de lithium provenant des riches gisements qui se trouvent le long de la rivière Winnipeg, non loin de la Pointe du Bois, a quitté la petite station du Lac du Bonnet, par voie du Pacifique Canadien, à destination de Saint-Jean- N.-B., où ce minerai sera chargé sur un bateau et dirigé sur l'Allemagne.

M. H.-B. Lumsden, du département du Développement au Pacifique Canadien, qui a largement contribué à stimuler l'exploitation de ces gisements de minéral non métallique, est d'avis que cette première consignation sera bientôt suivie d'autres plus fortes et que la production du lithium se développera considérablement au Manitoba d'ici un avenir prochain.

Le lithium est un minéral blanc comme l'argent, le plus léger de tous les solides et fondant à une température de 180 degrés centigrades. Il se ternit à l'air humide et décompose l'eau à froid; il attaque le verre et la porcelaine à des températures inférieures à celle de sa fusion. Le minerai de lithium le plus abondant, celui que l'on trouve surtout au Manitoba, est le lépidolithe.

A propos des difficultés dans le diocèse de Providence

Providence, R.I. — Les journaux publient une lettre de Mgr. l'Evêque de Providence, en date du 18 janvier et qui doit être lue dans toutes les églises, par laquelle celui-ci communique aux fidèles le texte d'une lettre du préfet de la Sacrée Congrégation du Concile, en date du 18 décembre 1926, annonçant qu'"après avoir considéré la requête présentée par deux paroisses de la ville de Woonsocket, requête relative à des contributions au profit d'écoles supérieures", la Sacrée Congrégation du Concile a répondu: "Recours rejeté". La même lettre communique le texte d'une lettre de S. E. le Délégué Apostolique à M. Elphège Daigneault, accusant réception d'une lettre de celui-ci relative aux contributions en faveur des écoles supérieures du diocèse de Providence", et le blâmant de sa campagne.

La cause de la Mère d'Youville

Rome — Les consulteurs de la Sacrée Congrégation des Rites viennent de se réunir à la résidence du cardinal Bonzano, pour discuter l'héroïcité des vertus de la Vénérable Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais du Faradon (la Rév. Mère d'Youville), fondatrice des Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général, à Montréal, Canada. La Vénérable d'Youville est morte en 771. Le procès de béatification, commencé en 1890, fut approuvé en 1909 par la Congrégation des Rites qui introduisit la cause en cour de Rome.

Les parents de 15 victimes du "Laurier Palace" poursuivent la ville de Montréal

Montréal — La ville a reçu des réclamations au montant de $75,000 environ de la part des parents des petites victimes du désastre du "Laurier Palace".

Les parents allèguent que la ville s'est rendue coupable de négligence en permettant au théâtre d'opérer sans permis, en laissant enfreindre le règlement au sujet de l'admission des enfants mineurs, et au sujet du nombre insuffisant des moyens de sûreté.

La ville sera poursuivie devant les tribunaux si elle n'accorde pas ces montants réclamés.

Le Canada à la Sorbonne

Montréal — M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur et doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, est parti pour Paris, où il donnera en Sorbonne, des conférences sur "la pensée et l'art au Canada français". Ces conférences auront lieu le vendredi après-midi, en février, mars et avril, dans l'amphithéâtre Descartes.

Voici quels sont les divers sujets traités:

1.—18 février: "Avant la conquête anglaise" (1534-1760): le trésor commun de la France et du Canada.

2.—25 février: "Au lendemain de la conquête" (1760-1792): premières manifestations.

3.—4 mars: "L'éloquence parlementaire et les journaux (1792-187): les revendications politiques, économiques et sociales.

4.—11 mars: "L'Histoire" 1820-1920): l'idée nationale.

5.—18 mars: "La poésie": l'Ecole patriotique de Québec (1855-1890).

6.—25 mars: "La poésie" (fin): l'Ecole lyrique de Montréal (1890-1920).

7.—1er avril: "Le régionalisme" (1830-1920): prose et poésie.

8.—8 avril: "La littérature politique, économique et sociale" (1867-1920) et "la littérature récente".

(Vacances de Pâques.)

9.—22 avril: "L'art": architecture, peinture, sculpture, musique.

10.—29 avril: "L'archaïsme": paysages, coutumes, archives, langue.

Avis aux Français

Recensement de la classe 1928

Le consulat général de France invite les jeunes Français du Manitoba nés en 1908, ainsi que les omis des classes précédentes, à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat Général de France à Montréal, en vue de leur inscription sur le tableau de recensement de la classe 1928.

Par ordre,
L'Agent Consulaire de France,
J.-H. BOURGOUIN.

LA PAPAUTÉ, LES PUISSANCES ET LA CHINE

Conclusion d'un article de Mgr Beaupin dans les "Amitiés Catholiques Françaises":

En avril 1919, s'appuyant sur le fait que, le 2 août 1917, elle s'était rangée aux côtés des Alliés, en déclarant la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche, la Chine a soumis à la Conférence de la Paix ses revendications contre ce qu'elle appelle "les entraves d'ordre international", les unes, legs du passé, les autres résultant d'abus récents, qui arrêtent, dit-elle, son libre développement. On sait qu'elle ne fut point écoutée et que ses délégués s'abstinrent de paraître à Versailles.

Mais, deux ans et demi plus tard, à Washington, elle revenait à la charge, et ce fut le mémorandum du 15 novembre 1921, et, cette fois, quelques gains réalisés. Et l'offensive continue, parfois brutale, comme la dénonciation, le 27 octobre 1926, du traité de 1865 avec la Belgique, qui assurait à ce pays, en Chine, pour ses nationaux, le bénéfice de l'extraterritorialité et des tribunaux consulaires, véritable coup de tête, gros d'inconnu. La Chine, malgré l'anarchie qui la dévore, va-t-elle, de sa seule initiative, poursuivre dans cette voie, et les puissances vont-elles la laisser faire ou recourir à la contrainte? Sommes-nous à la veille de graves conflits?

Et la Société des Nations, que va-t-elle faire? Jusqu'ici, elle a fait porter presque tout son effort pacificateur sur l'amiable règlement des affaires européennes. Ne serait-il pas temps qu'elle regarde aussi du côté de l'Asie, où les nuages orageux s'amoncellent? Son Assemblée de 1926 a donné un siège à la Chine au Conseil? Quel rôle y jouera le représentant du gouvernement, assez imprécis, d'ailleurs, de Pékin? Sa présence, parmi les quatorze, est, pour certains, une inquiétude, car il peut, en refusant son vote, brouiller les cartes, en empêchant l'unanimité; pour d'autres, une espérance, puisqu'ayant ainsi le moyen de se faire entendre, il peut se prêter aux conciliations.

Dans le domaine politique, nous en sommes à l'heure où la Chine, intransigeante, risque d'oublier ce qu'elle doit aux traités d'autrefois, où les puissances ne montrent pas toujours une suffisante compréhension de ses aspirations. Il est encore trop tôt, semblent-elles dire; à quoi la Chine répond que, demain, il pourrait être trop tard. Que ne suit-on le conseil de M. Duboscq, engageant les puissances à ne rien retenir, dorénavant, "qui ne soit indispensable à la sécurité de leurs nationaux et au bon fonctionnement des grandes entreprises conduites en collaboration avec les Chinois, dans la mesure où les capacités de ceux-ci le permettent"?

Dans le domaine religieux, c'est bien là la formule de Rome, qui a commencé de faire entrer la Chine dans les conditions communes des peuples chrétiens, tout en lui gardant les avantages du concours catholique étranger qui lui est toujours nécessaire. "Vaut-il mieux présider à l'évolution ou laisser faire les révolutions?", demandait hier M. de Jouvenel, dans l'"Europe Nouvelle"; à cette question adressée aux hommes politiques, à ceux de Genève comme à ceux de toutes les capitales, le Pape a répondu, en ce qui le regarde, comme on sait, le 28 octobre 1926.

Mgr BEAUPIN.

Livres à lire

Antoine Gérin-Lajoie

par Louvigny de Montigny
Collection des "Créateurs de la littérature canadienne", Ottawa

La collection des "Créateurs de la littérature canadienne" vient de s'enrichir d'une étude sur Antoine Gérin-Lajoie par M. Louvigny de Montigny. C'est un hommage mérité à l'auteur de "Jean Rivard" dont l'oeuvre a été bienfaisante et demeure populaire au pays.

Comme tous ceux de sa génération, Gérin-Lajoie eut des débuts pénibles. Il fit tour à tour du journalisme, de la politique et du droit. A la "Minerve", où il cumulait les fonctions de rédacteur, de traducteur et de correcteur, "il touchait un salaire de deux dollars par semaine que le patron oubliait assez souvent de lui verser". Dès que l'occasion lui en fut offerte, il se réfugia dans le fonctionnarisme, et pour la première fois de sa vie, il put enfin compter sur un traitement régulier. Il s'empressa de consacrer ses loisirs à l'étude des questions sociales et économiques.

Gérin-Lajoie fut un pionnier de la littérature canadienne. Formé aux lettres de peine et de misère, comme les autres écrivains de son temps, il renonce aux artifices du style pour songer avant tout à enseigner ses compatriotes. "Jean Rivard, le défricheur", qui est de 1862, passe pour le premier en date de nos romans. Il incarne, on le sait, le type idéalisé du colon instruit tel que le comprenait l'auteur, qui avait toujours rêvé d'être lui-même cultivateur. Ce n'est pas un roman proprement dit, mais un livre qui vise surtout à l'effet social et dont la préoccupation est uniquement utilitaire.

Cependant, d'après M. Louvigny de Montigny, l'oeuvre capitale de Gérin-Lajoie ne serait pas ce "Jean Rivard" qui a consacré sa renommée, mais ses "Dix ans au Canada" qui relatent l'établissement du gouvernement responsable, de 1840 à 1850. "Ils constituent, dit-il, un livre de fond auquel notre littérature n'en pourrait comparer une douzaine d'autres."

Citons encore un passage qui caractérise bien le rôle de ce pionnier des études sociales et économiques: "L'amour de son pays, la confiance en Dieu, la tolérance et la charité ont sans cesse guidé Gérin-Lajoie dans sa carrière et inspiré son oeuvre,. Il s'est inquiété de l'avenir des Canadiens français. Il leur a prêché l'épargne et le travail: deux vertus qui ne fleurissent guère chez nous. Il a signalé les périls qui menacent nos populations; il a indiqué les moyens de s'en garer. Il a relevé le prestige de la campagne et l'attrait de l'agriculture. Il a fait comprendre la nécessité de l'instruction et révélé les ressources de notre histoire."

M. Louvigny de Montigny termine son étude par un curieux parallèle entre "Maria Chapdelaine" et "Jean Rivard". Il observe judicieusement qu'on ne peut comparer deux livres dont l'objet est distinct. "Le roman de Gérin-Lajoie étale une excellente théorie: c'est une bonne action. L'autre crée un type réel et si vivant qu'il s'impose à l'esprit: c'est une belle oeuvre." Sachons gré à "Maria Chapdelaine" d'avoir fait renaître "Jean Rivard". Grâce à Louis Hémon probablement, Antoine Gérin-Lajoie est le premier littérateur canadien à qui la postérité ait rendu l'hommage du centenaire.

La facture littéraire du livre de M. Louvigny de Montigny est très soignée; elle s'harmonise bien avec la toilette typographique élégante de la collection des "Créateurs de la littérature canadienne".

LE CRITIQUE.

Il faut s'occuper davantage de politique

Toronto — Sir James Aikins, président de l'association du Barreau canadien, déclare que chaque jeune homme et chaque jeune femme du pays devrait s'affilier à quelque parti politique. "Le grand danger au Canada, dit-il, ne vient pas de l'élément bolcheviste inclus dans le socialisme; il n'est pas dans la démagogie, mais dans l'apathie et l'indifférence du peuple. Toute notre constitution est basée sur le principe que chaque adulte, chaque personne normale doit prendre un part active aux affaires du gouvernement de notre pays, depuis le municipal jusqu'au fédéral, et quiconque ne le fait pas manque à son devoir envers le reste de la population.

MOSCOU — On souligne les discours belliqueux prononcés depuis quelque temps, à différentes occasions, par le commissaire de l'armée Vorochiloff.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Nos "droits" sont-ils en péril?

Le Devoir (Henri Bourassa):

Quelques lecteurs m'ont demandé ce que je pense de l'effet possible de la Conférence de Londres sur notre régime intérieur, et notamment sur les droits des provinces et des minorités.

C'est M. Guthrie qui a le premier, comme disent les Anglais, "drawn that red herring across the trail". Plusieurs ont suivi cette fausse piste. L'objet de la manoeuvre est pourtant facile à discerner. M. Guthrie emboîte le pas à M. Bruce; il veut de nouveau entraîner le Canada dans la politique des contributions à la défense impériale. Il sait que les Canadiens français et un nombre croissant d'Anglo-Canadiens n'en veulent pas. Pour se faire pardonner son zèle impérialiste, il se pose en défenseur des minorités — flanqué du Dr Edwards, auteur du "Wedge", et de M. Hocken, directeur de l'"Orange Sentinel". Le dévouement de ces bons apôtres du droit des minorités ne me dit rien qui vaille. D'ailleurs, pour l'instant, leur argument ne tient à rien.

La Conférence impériale, on ne saurait trop le répéter, n'a aucune autorité législative quelconque. Elle ne peut changer un iota à notre constitution, ajouter ou retrancher quoi que ce soit à la juridiction respective des provinces et de l'Etat fédéral. Là-dessus M. King et M. Lapointe ont donné la note juste à Toronto.

Mais à l'avenir? Si, comme la Conférence l'affirme, chaque Dominion est "maître de ses destinées", le parlement fédéral ne pourra-t-il modifier notre constitution à sa guise? les minorités ne perdront-elles pas le bénéfice de la "protection de la mère patrie"?

Cette manière de placer la question est absolument fallacieuse. Elle entretient chez nos compatriotes de dangereuses illusions et un état d'esprit anémiant.

En quoi et comment la Grande-Bretagne peut-elle "protéger" les minorités catholiques et françaises du Canada? L'a-t-elle jamais fait? Quel droit a-t-elle sauvegardé, quelle injustice a-t-elle réparée? Croit-on que le parlement impérial adopterait un seul texte de loi en notre faveur, contre l'avis de la majorité anglo-canadienne? ou qu'il refuserait de sanctionner un "amendement" à la Constitution demandé régulièrement par la majorité? Oui, peut-être, si l'amendement portait sur un droit positif résultant du pacte fédéral; et encore! Mais si le pacte fédéral vaut à Londres, il vaut également à Ottawa.

Reste l'appel au Comité judiciaire du Conseil privé. Quelques braves gens y voient encore une "sauvegarde de nos droits". Ceux-là ont l'illusion facile et la mémoire courte. La plupart des interventions du Conseil privé dans nos affaires ont tourné à notre détriment. L'unique fois où ce corps mi-politique mi-judiciaire a fait mine de nous rendre justice en renversant une décision de la Cour suprême, c'est dans le second appel relatif aux lois scolaires du Manitoba. Mais cette décision est restée lettre morte, partie à cause de l'arrêt précédent et contradictoire du même tribunal, partie "faute de sanction".

L'"absence de sanction", voilà la pierre d'achoppement de ce régime faussement protecteur. Jamais, qu'on en soit sûr, le gouvernement britannique n'enverra ici un corps de troupes imposer au gouvernement fédéral ou à l'une quelconque de nos provinces une loi impériale ou un arrêt du Conseil privé. Le voulût-il, accepterions-nous cette intervention?

Comme l'a dit fort justement M. Lapointe à Toronto, les Canadiens français ont été les pionniers dans la marche vers l'affranchissement national: ils seraient mal venus à donner le signal du recul ou de l'arrêt, sous prétexte de sauvegarder leurs intérêts particuliers.

Au reste, le calcul est mauvais. L'expérience du passé et la connaissance du caractère anglais devraient suffire à nous en détourner. Que nous ont valu, au double point de vue religieux et national, toutes nos professions de foi loyalistes, toutes nos concessions à l'impérialisme? Nos pires ennemis — pas tous, mais la plupart — se trouvent parmi les tenants les plus exaltés de l'unité impériale. Ils voient, non sans raison, dans l'esprit catholique et la tradition franco-canadienne, un double obstacle au triomphe de l'impérialisme anglo-saxon et protestant. D'autre part, un nombre croissant d'Anglo-Canadiens, opposés à l'association impériale, s'exaspèrent à la pensée que, pour des fins particulières, nous mettons obstacle à la libération du pays. Nous ne gagnons pas d'amis d'un côté, et nous en perdons de l'autre.

La femme indépendante

La Patrie (Montréal):

Au mépris de la formule souvent entendue que la place de la femme est au foyer, la statistique officielle nous montre que, lentement mais sûrement, la femme tend à briser sa dépendance de l'homme et à s'orienter vers les emplois lucratifs qui, en lui assurant la subsistance, lui permettront d'ordonner à sa guise son existence. En 1891, 11.1 pour cent des femmes, dans l'ensemble du Canada, et en ne comptant pas celles occupées dans le service domestique, faisaient leur vie dans des emplois rémunérés. Et cette proportion, après avoir monté à 12 pour cent en 1901 et à 14.2 pour cent en 1911, s'amplifie encore en 1921 et s'établit à 15.2 pour cent. En revanche, les femmes se détournent du service domestique où l'on n'en comptait en 1921 que 134,766, comparativement à 139,064 dix ans auparavant.

La femme envahit graduellement le champ qui était naguère réservé au sexe réputé fort. En 1921, les recenseurs n'ont pas trouvé moins de 105,408 femmes dans les ateliers industriels, 99,327 dans les bureaux professionnels et 61,891 dans le commerce.

Près de seize mille femmes sont classées dans les statistiques comme cultivateurs, — ou faudrait-il dire cultivatrices? — et il y en a un certain nombre qui sont télégraphistes, agents d'assurance, marchands et de maints autres métiers.

Le statisticien est allé jusqu'à en classer 780 comme "fils de cultivateur", et ici on le soupçonne d'avoir été inattentif. Mais cette classification insolite résulte-t-elle d'une distraction? Sous l'influence de l'évolution moderne, est-il inadmissible qu'une femme soit, par profession, fils de cultivateur? Nous sommes bien forcés d'admettre d'autres anomalies qui dérogent tout autant à la signification des mots. Par exemple, nous connaissons quelques hommes qui sont, de leur métier, femmes de ménage, et chacun sait que, dans la plupart de nos salles à manger publiques, on n'emploie que des jeunes filles comme garçons.

TRIBUNE LIBRE

Appréciation

Winnipeg, le 10 février 1927.

Monsieur le Directeur,

Que votre modestie ne vous fasse point enfouir indéfiniment la lumière sous le boisseau. Je désirerais vivement, au contraire, que vous publiiez cet extrait de lettre d'un religieux des plus distingués de la province de Québec. La vérité a aussi ses droits, et ce témoignage sincère et désintéressé, en récompensant vos efforts, ne peut qu'aider la cause que nous servons. Voici cet extrait:

"Le numéro de la Liberté, de Winnipeg, que vous m'avez récemment transmis m'a fait faire une belle expérience. Jusqu'à sa réception, je m'étais convaincu qu'on ne pouvait lire en entier la matière contenue dans aucun journal de ce format. Pour la première fois, j'ai lu celui-ci en entier, et avec satisfaction et intérêt. Les articles de "Pertinax", de "Mère-Grand", les articles sur la survivance, le discours de M. Denis, sont des bijoux dans l'écrin. Tout est soigné dans la Liberté, et à mon sens, elle est le type d'un journal bien fait."

Je corrobore en tout, M. le Directeur, l'appréciation du Père A... et je vous prie de me croire

Un ami sincère de la "Liberté".

La France paie les Etats-Unis

Washington — Les intérêts semestriels de la dette provenant de l'achat par la France des stocks américains ont été payés. La somme reçue par le département du trésor pour le paiement des intérêts se monte à $10,000,000.

Un record vestimentaire

A la suite d'un défi lancé par un journal, l'industrie canadienne des lainages vient d'accomplir ce prodige. A 5 heures du matin, quatre moutons furent tondus à Brantford. En moins d'une demi-heure, leur laine fut nettoyée et mise en une cuve de teinture. Puis, elle fut cardée, boudinée et tissée. Le drap fut remis à un tailleur qui en confectionna un paletot. Ce paletot, transporté par aéroplane, fut apporté sur le terrain de l'exposition nationale à Québec et endossé à 6 h. 45 du soir de la même journée par le lieutenant-gouverneur, M. Perodeau.

Carnet d'un Outaouais

UNE JOURNÉE OCCUPÉE

Celui de nos amis que j'appelle le Curieux parce qu'il veut tout voir et tout entendre, m'a raconté que samedi dernier sa journée fut fort remplie.

— Tout d'abord, dit-il, l'avant-midi de travail ordinaire, au bénéfice de la Société et de l'Etat qui me rémunère. Je crois pouvoir dire sans fausse modestie que l'une en est pour ses deniers et l'autre pour son argent, car si jamais consciencieux fonctionnaire...

— Je sais, dis-je, que s'il n'en reste qu'un tu es bien celui-là; mais j'attends le récit du reste de ta journée. N'allas-tu pas au bois glisser avec des nymphes? On les rencontre à plein tram, avec de longs bambous, tenant de l'autre main une paire de skis importés de Norvège, et dépourvues d'ornements flottants comme autrefois, allant déambuler par groupes, tout entourées de grâce et culottées d'étoffe indéchirable et rude...

— Tu n'y es pas, fit mon ami, ou plutôt si tu y fus, tu ne m'y a pas rencontré. Des sujets plus sérieux m'attiraient ce jour-là et je m'étonne de ton irrévérence à l'endroit du premier discours prononcé en public par le nouveau représentant de la Couronne.

— En effet, je crois que Son Excellence le gouverneur-général a pris la parole au déjeûner-causerie du "Canadian Club", salle à dîner du Château Laurier. J'aurais dû me douter que tu y serais présent.

— Devoir civique et plaisir d'auditeur se conjuguaient pour m'y conduire en effet. J'aime assez ces déjeuners fréquents de la fin de semaine dans notre grande hôtellerie: on y entend des orateurs dont la liste finit par s'allonger et prendre au moins le mérite d'une grande variété. Ainsi, je disais samedi à mon voisin de table, estimable notaire de la ville transpontine qui fut candidat au Parlement et le sera sans doute encore un jour, je disais: "Parmi tous les discours que j'ai entendus ici depuis une dizaine d'années, j'ai admiré surtout ceux de lord Birkenhead, qui n'était alors que l'avocat F.-E. Smith, de Londres, forte tête en tout cas, à jeun ou autrement, et puis le petit Newton-D. Baker, alors secrétaire d'Etat pour la marine aux Etats-Unis, et qui parlait fort bien, à la manière logique et serrée. Tant d'autres et de tous pays, des Nippins, des Tchèques, des Yougo-Slaves, un Chinois à lunettes d'or qui criait ses opinions comme des marchandises, un Français militaire dont le nom, Requin, devenait "wreck-win" dans la bouche du président, né "British", et puis tant et plus ayant tous quelque piano à vendre à notre Autonomie. Aujourd'hui, du moins, nous entendrons un visiteur moins éphémère et qui ne va pas s'envoler par le train du soir vers le pays le plus voisin. Du reste, voici le café avalé et le président qui se lève; nous allons bientôt savoir de quoi va nous parler l'éminent personnage.

J'aurais pu deviner, continua mon ami, ce que nous annonça le président dans les paroles déférentes qu'il adressa au représentant de la Couronne parmi nous: à savoir que lord Willingdon, ayant séjourné pendant une dizaine d'années dans l'Hindoustan, est particulièrement en mesure d'en parler savamment; aussi sommes-nous privilégiés de l'entendre sous de si favorables auspices. Le voici du reste qui prend la parole.

Disons tout de suite que le nouveau gouverneur-général du Canada a produit la plus favorable impression dans ce début oratoire devant le public masculin de la capitale. On l'avait déjà aperçu lors de son arrivée, puis à l'ouverture des Chambres, où en grand apparat il avait donné lecture du Discours préparé dans les deux langues par ses aviseurs officiels. Mais c'étaient fonctions solennelles et rigides, où la personnalité de l'homme lui-même restait masquée par les nécessités du protocole. Aujourd'hui, ce n'est plus cela. Des agapes familières et un distingué convive acceptant de nous intéresser pendant une petite heure vite passée. Sur le ton familier et digne de la causerie amicale, l'ancien gouverneur de l'Inde a raconté en effet quelques souvenirs des événements auxquels il a été mêlé dans ce pays si vaste et complexe, ainsi que des analyses rapides et sûres des divers éléments ethniques qui le composent et en rendent parfois si difficile l'administration. Lors des cérémonies ou des événements politiques dont il nous parle, lord Willingdon fut aperçu par ces populations entouré du prestige imposant de sa haute situation; mais nous, c'est l'homme lui-même que nous entendons, exposant avec simplicité quels ont été ses difficultés, les problèmes soumis à son étude et comment il essaya de les résoudre. Point de morgue ou de vantardise, mais une simplicité, nous faisant voir, au milieu du décor imposant et conventionnel des choses, plutôt leur aspect humain et comment un proconsul moderne peut tenter de rendre justice à ses administrés tout en protégeant les intérêts de la métropole.

Et il faut admettre que parmi les nombreux administrateurs de la chose publique des autres pays que la Grande-Bretagne a l'occasion fréquente d'offrir à nos regards, il n'en est pas venu de plus sympathique, de plus "humain" que celui qui nous raconte en ce moment ses impressions du Punjab, de Delhi ou de Madras, villes rendues jadis célèbres par la valeur des grands Français qui s'appelaient Dupleix ou Brazza, et que le destin confie aujourd'hui à un drapeau plus persévérant et ferme en ses desseins.

Lord Willingdon, en un mot, fait l'effet d'un esprit équitable et avisé, cherchant toujours la solution honorable et droite compatible avec les grands intérêts impériaux dont il a la charge. Il sera, je crois, l'un des plus sympathiques gouverneurs-généraux, puisque tel est leur titre, de notre partie du "Commonwealth" britannique, ainsi qu'on nous appelle environ une fois par année, à l'époque de la Conférence impériale. C'est assez dire que l'on a écouté sa causerie, familière et cordiale, avec un véritable plaisir et un vif intérêt; et les questions indiennes nous paraîtront désormais un peu moins abstruses et inaccessibles à notre compréhension.

— Allons, tant mieux, fis-je, mais enfin, Son Excellence n'a pas parlé toute la journée, et pourquoi disais-tu avoir eu tant d'occupations...

— Donne-moi le temps, répondit le Curieux, et souviens-toi que ce même soir et dans une autre salle du même lieu l'Alliance française annonçait une conférence illustrée sur le Maroc, par un non moindre savant que M. Pillet, dont la "Revue des Arts" vient de publier sur le récent déblaiement du Sphinx égyptien un article plein de savoir que je te recommande à tous points de vue.

— Merci pour la pyramide et fais-moi grâce du Sphinx, qui en a vu bien d'autres, si j'ose dire. Les mêmes auditeurs, alors, revinrent le soir au Château?

— Oh, pas les mêmes, car le public de l'Alliance française diffère grandement de celui des lunchs-causerie du "Canadian Club". Je ne sais pas pourquoi j'ai toujours envie d'écrire "Imperial Club" à la place de l'étiquette convenue. Ou plutôt je le sais mais ne le dirai pas pour aujourd'hui. Je disais donc que l'Alliance Française réunit à ses conférences un public de choix et très appréciateur des menus littéraires ou artistiques qu'on lui sert sous le signe de la langue "délitable", comme dit un vieux recueil. Ce n'est pas que ce menu soit invariablement substantiel et de haut goût, et je sais certaine récente exposition de grasses épaules féminines, etc., qui déguisait mal l'indigence d'une pensée adaptée depuis trop peu de générations à s'exprimer dans l'idiome des Gentils... Enfin, soyons galants et revenons au Maroc, où du moins les races ne cherchent pas à se parer des traits l'une de l'autre pour embrouiller le Goïm, ou Gentil.

M. Pillet, homme glabre, maigre et long, de la catégorie sérieuse et érudite, nous a fait un cours détaillé sur l'histoire de l'Afrique du Nord, omettant cependant Charles de Foucauld, le converti héroïque qui explora le premier l'habitat marocain déguisé en marchand juif, et publia ensuite ses notes précises, en un ouvrage qui fut décoré sans tarder par l'Académie. Laïque et incroyant à cette époque, de Foucauld se convertit plus tard et s'établit en plein désert pour travailler à la conversion des Arabes; on sait qu'il y fut assassiné par des brigands et sa vie a fourni à M. René Bazin le sujet d'un livre comme il n'en paraît pas deux dans un même siècle. Ceci soit dit seulement en passant, et peut-être pour déguiser habilement mon ignorance des dates et des noms énumérés par M. Pillet dans son exposé historique plein de substance. Des projections lumineuses ajoutaient encore à l'intérêt de cette soirée instructive et sérieuse. M. Pillet méritait sans conteste les compliments choisis que lui ont décernés M. le juge Rinfret et le vice-président, M. le notaire Labelle.

— Bon, fis-je, et cela fait, tu t'en allas coucher?

— Eh! j'aurais bien voulu! Mais figure-toi que je me suis laissé accrocher à la sortie par un ami extravagant qui ne m'a pas lâché que je ne fusse monté dans le tramway qui traverse la rivière et conduit à Hull.

— Belle fin de journée, que d'aller aux buvettes...

— Comme s'il n'y avait que des tavernes dans la paroisse Notre-Dame, qui contient l'une des plus belles églises de la province de Québec. Elle n'est du reste jamais plus belle que le soir, tout illuminée comme elle était pour la célébration annuelle des Quarante-Heures, et remplie de prières et de flots d'harmonie. Mon ami m'avait appris que cette heure tardive, de dix à onze, appartenait aux femmes et que leur chorale m'étonnerait par le volume et le talent. Plus de cent chanteuses autour de l'organiste, laquelle n'est autre qu'une pieuse et charmante cousine à moi, dont la soeur, épouse distinguée d'un homme d'affaires sympathique et droit qui nous vint de Belgique, s'est donné un mal infini pour rassembler toutes ces bonnes volontés et former l'une des chorales féminines les plus nombreuses et les plus disciplinées que j'aie entendues de longtemps. Certain "Ave Maria", par exemple, détaillé d'une voix pure et forte, et repris par le choeur, m'a ramené tout droit aux bords du Gave de Lourdes, auprès de la grotte Massabielle; il ne manquait à l'illusion que la cloche argentine qui là-bas égrène dans l'air chaud de la nuit l'air ingénu: "O' benigna, o Maria" qui poursuit comme une bénédiction la mémoire de tous les pèlerins de l'émouvant sanctuaire pyrénéen. Mais je m'égare et j'en ai dit assez pour justifier le titre de "journée occupée" que j'ai donné à ce bref récit. Il me reste à t'en souhaiter une pareille...

— Et le paradis dans le ciel, sans doute, fis-je pendant que mon ami s'éloignait vers d'autres aventures.

Ernest BILODEAU.

Excellent pour le croup des enfants — Quand un enfant souffre du croup, il est excellent d'employer l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Elle réduit l'inflammation et détend le phlegme, donnant un prompt soulagement au petit malade. Elle est également bonne pour les maux de gorge et de poitrine, les maux d'oreille, les rhumatismes, les coupures, écorchures et meurtrissures. L'Huile Eclectrique du Dr Thomas est regardée par plusieurs milliers comme un article indispensable de la pharmacie de maison.

Page Féminine

Il faut le prendre

Riquet a trois ans. C'est un petit garçon qui aime beaucoup, beaucoup sa maman. En haut, en bas, il trotte derrière elle comme une ombre. Riquet ne possède rien sans l'offrir à sa mère.

— Tiens, maman, voilà mon biscuit. Prends ce petit morceau. Il est pou toi.

Et maman prend la miette ainsi donnée en remerciant son fils; elle la mange. Voilà Riquet content.

Tous deux, avec papa, vont passer quelques jours chez tante Berthe.

Le petit homme est tout de suite séduit par l'accueil de la bonne grand'tante. Elle, encore plus, a été conquise par son neveu. Elle le gâte, lui donne toute liberté de jouer au milieu des beaux meubles de son salon, lui passe mille fantaisies.

Un jour, Riquet arrive près d'elle d'un air mystérieux, tenant quelque chose dans sa menotte fermée.

— Tiens, tante, ça c'est pou toi.

"Ça" c'est une boule de gomme que maman a dû donner à l'enfant.

— Mais non, mon chéri; garde-la.

— Si, si! Je veux que tu la manges!

Riquet trépigne, il va se fâcher.

Pour le satisfaire, tante Berthe fait semblant de goûter au bonbon, et le lui rend.

Riquet n'est pas content:

— C'est pas vrai que tu l'as mangé. Quand, moi, je donne quèque çose à maman, elle le prend toujours. Il faut le prendre!

Tante Berthe n'est pas persuadée:

— Ce pauvre petit, dit-elle, comme il a du coeur! Va, mon trésor, c'est comme si tu me l'avais donné.

Non, bonne-tante, ce n'est pas comme s'il l'avait donné. Il n'a pas la satisfaction de se priver pour vous faire plaisir. Si vous continuez ainsi, l'enfant prendra l'habitude d'être généreux à bon compte, sachant que le bonbon lui restera.

Il faut le prendre.

MARYEL.

POUR COMBATTRE LA VIEILLESSE

Aucune femme n'aime à vieillir; seule, celle qui a acquis une grande sérénité d'esprit, peut se résigner à voir disparaître les derniers vestiges de sa jeunesse. Car, c'est un moment vraiment tragique pour une femme que celui où, pour la première fois, elle se voit appliquer le terme de "vieille dame"...

Mais, jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, la femme doit, par tous les procédés scientifiques raisonnables à sa portée s'efforcer de retarder ce cruel instant. La dame mûre, qui dévore avec délices sa bonbonnière et n'a jamais su quitter la table sans avoir satisfait complètement son appétit, arrivera certainement à une vieillesse prématurée, car rien ne fait vieillir plus vite la femme qui a dépassé la trentaine que de trop manger. Outre qu'elle gâte sa taille, cette gourmandise affaiblit son caractère et ne permet pas à ses traits de garder cette vigueur et ce développement qui sont la base de la beauté réelle et du véritable attrait lorsque la première jeunesse s'est évanouie.

Ce ne sont pas les exercices physiques mécaniquement exécutés qui rétabliront la symétrie des formes et la santé, à moins que l'esprit n'aide à leur exécution. On fera aussi bien de les abandonner. Mais un régime sévère, des bains, des exercices physiques exécutés dans un but déterminé et suivis avec intérêt, permettront à toute femme de conserver la symétrie de ses formes si elle s'y soumet à temps.

La jeunesse et le charme ne dépendent pas seulement des formes du corps. Il faut y ajouter un joli teint, une expression distinguée et de bonnes manières qui en sont les accessoires indispensables. Un teint flétri est chez la femme qui prend de l'âge l'indice d'un mauvais esprit. La femme, dont le caractère est bien trempé, l'humeur égale, trouvera toujours le moyen de se débarrasser de cette pâleur maladive. La bonne santé a une influence considérable sur le caractère de la femme; gaieté et santé sont soeurs en hygiène. Aussi la femme qui, à l'énergie, joint la bonne humeur, est-elle plus à même que quiconque de résister, non seulement à la décrépitude, mais à la maladie. La gaieté d'esprit et une philosophie pratique sont les meilleurs antidotes contre les vicissitudes de la vie.

Le teint flétri peut provenir aussi du mauvais régime, du manque d'air pur, du peu d'exercice, d'un mode vicieux de respiration. Chuang Isu, un philosophe chinois, qui vivait quelque cinq cents ans avant notre ère, écrivait: "Nos vigoureux vieillards dorment sans faire des mauvais rêves et se réveillent l'esprit calme. Ils pèsent leurs aliments et font de profondes aspirations pour respirer. Ces hommes solides respirent du fond de leurs poumons, tandis que le vulgaire ne respire que du bout des lèvres."

Dans l'occurrence, le vulgaire c'est la femme qui est en majorité. Est-elle capable de fournir une marche un peu précipitée, une ascension quelconque sans qu'aussitôt la respiration "lui manque", que son coeur batte à se rompre? Tout cela provient du manque d'éducation respiratoire. On apprend beaucoup de choses à la femme, choses utiles et choses superflues; et on ne lui donne pas des notions de cette gymnastique indispensable qui est de respirer à pleins poumons, exercice qui non seulement développe la cage thoracique, mais par son rôle de faire pénétrer l'air à fond dans l'organisme, de la chlorotique, de l'anémique, de la neurasthénique, de toutes ces morbidesses en "ique", fait une femme forte, vivace, aux fraîches couleurs...

Manger modérément, respirer profondément, vivre avec espoir, parler avec bonté, se montrer énergique et sage, aimer avec tout son coeur, voilà pour la femme — comme pour l'homme d'ailleurs — le moyen de conserver longtemps sa jeunesse, sa beauté; et plus tard, elle pourra avoir l'ultime coquetterie à laquelle, si modeste soit-elle, elle se laisse aller quand elle affiche crânement un âge qu'elle sait ne point paraître.

EN PASSANT

"Chinoiseries..."

Le général chinois Chou-You-Pouc vient de réglementer la coupe des cheveux des femmes dans le secteur de Tientsin qu'il commande. Toute jeune fille âgée d'au moins quatorze ans qui se fera couper les cheveux sera susceptible d'être condamnée à une amende de quatre à trente shillings. Les parents de ces jeunes filles seront tenus pour solidairement responsables de toute infraction à cet arrêt.

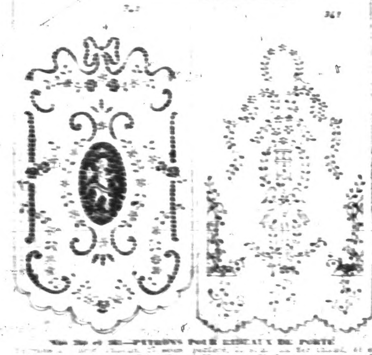
Femmes d'affaires

Il y a deux ans, la Chambre de commerce de Londres ne comptait encore que cinq femmes parmi ses membres. L'année dernière, elles étaient cinquante; elles sont maintenant au nombre de cent dix. L'élément féminin a pris, en effet, une importance considérable dans la vie de cette cité. Des "directrices d'entreprises commerciales" touchent des appointements de dix mille livres par an.

Le nombre total des femmes qui sont à la tête de compagnies est de deux cent cinquante. L'activité de ces "princesses d'affaires" embrasse les sphères les plus diverses; elles dirigent des agences théâtrales, des grands restaurants, des fabriques de crayons, de confitures et de chocolat, des maisons de parfumerie, des filatures, des imprimeries; elles vendent des automobiles, elles sont agentes de publicité, fabricantes d'articles de sport, [illegible] de produits [illegible], l'industrie hôtelière est représentée par une femme appartenant à l'aristocratie, Lady Henwood.

Heureux, si ces épouses et ces mères qui font "honneur à leurs affaires" avec tant d'ardeur font honneur à leurs ménages.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



Nos 3?? et 3??—PATRONS POUR RIDEAUX DE PORTE [illegible]

Catalogue général de broderie [illegible]. Catalogue de [illegible] gratis. Revue mensuelle de broderie et musique annonçant les patrons au fer chaud, texte anglais et français, à [illegible] sous l'abonnement par an.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, [illegible], avenue McDermot, Winnipeg.

Plus d'examens de philosophie

M. Mussolini aurait décidé que les jeunes filles ne doivent plus être admises à passer des examens de philosophie. Elles doivent de préférence étudier la science du ménage.

Voilà qui est bien péremptoire, dit la "Croix". Un ménage vit de bonne soupe et non de beau langage ni de philosophie didactique, c'est entendu. Mais, n'est-ce pas se montrer trop exclusif que de préjuger de l'incapacité de tous les cerveaux féminins à étudier la philosophie? N'y avait-il pas, au moyen âge, à l'Université de Bologne, une vénérable dame, mère de huit enfants, qui enseignait le droit canon, et la philosophie aux jeunes gens?

En tous cas, sainte Catherine, patronne des philosophes, ne désavouerait pas ses élèves du sexe féminin.

Un brillant chroniqueur de journal ajoute:

J'admire trop la lumineuse intelligence de quelques femmes d'élite pour concevoir qu'on puisse prétendre interdire à leur sexe l'étude de la philosophie. D'ailleurs, la leur interdire, c'est les inciter à s'y livrer.

Le travail d'une archéologue

Une jeune archéologue américaine, Mlle Esther Van Deman, qui, à Rome, a longuement étudié les ruines du Forum, a reconstruit idéalement la "Voie sacrée" de Néron. Cette voie était entourée de grandes arcades. La "Domus aurea" était à l'extrémité. Dans le milieu, s'élevait une colossale statue de Néron. La reconstruction pensée par Mlle Van Deman fait l'objet d'une publication de l'Académie américaine de Rome.

Ajoutons qu'une Française, Mlle Marthe Oulié, qui, il y a quelques années, se distingua en dirigeant des fouilles en Grèce, avait devancé dans les études archéologiques Mlle Van Deman.

L'EVANGILE

Dimanche de la Sexagésime

(S. Luc, VIII, 4-15)

En ce temps-là, comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accourait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain, et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines et les épines, venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. En disant ceci il criait: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole. Et Il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur parle qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur coeur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un coeur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

Calendrier de la semaine

Jeudi 17 février — S. Alexis de Falconieri.
Vendredi 18 — S. Siméon.
Samedi 19 — S. Conrad.
Dimanche 20 — Sexagésime.
Lundi 21 — Ste Vitaline.
Mardi 22 — Chaire de Saint Pierre.
Mercredi 23 — S. Pierre Damien.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Avoir un beau langage, chers petits enfants, est une des plus jolies qualités qui soient. C'est la marque distinctive d'une personne bien élevée, et pour nous, Canadiens français, c'est le premier devoir vis-à-vis notre langue.

En effet, comment pouvons-nous prétendre aimer le français si nous n'avons même pas à coeur de le bien apprendre et de le bien parler?... Les Anglais disent parfois: "Au lieu de crier si fort contre ceux qui attaquent leur langue, les Canadiens feraient bien mieux de commencer par la respecter eux-mêmes en parlant plus correctement." Sur ce point, ils ont parfaitement raison, et c'est à nous d'avoir assez de fierté pour ne plus mériter cette critique.

Quelle joie pour Mère-Grand, si tous ses petits-enfants s'appliquaient à acquérir un langage correct et distingué!... Le premier défaut à corriger est naturellement l'anglicisme, c'est-à-dire l'emploi d'un mot anglais pour le français. Pourquoi, par exemple, dire spring *au lieu de ressort,* tire *pour pneu,* ice cream *pour glace ou crème à la glace,* coat *pour veston, manteau, paletot ou pardessus, suivant le cas,* sleigh *pour traineau,* runner *pour courir, etc., etc.*

Mes chers petits amis, voulez-vous prendre dès aujourd'hui la ferme et fière résolution de surveiller votre langage et de faire une guerre sans merci à toutes les expressions anglaises qui le déparent?... La semaine prochaine nous nous entretiendrons d'une autre faute à corriger, et bientôt, j'en suis sûre, l'on pourra dire de tous les jeunes lecteurs du "Coin": "Comme ces enfants parlent bien! Ce sont de vrais petits messieurs, de vraies petites demoiselles!..."

MERE-GRAND.

LE PETIT LAPIN

— Mère, la forêt m'importune,
Disait un petit lapereau,
Je veux aller tenter fortune,
Je veux voir du pays nouveau.

—Reste ici, car il est au monde
Des chasseurs pleins de cruauté.
La forêt est vaste et profonde,
Nous y vivons en sûreté.

Le petit dresse ses oreilles
D'un air moqueur... et puis s'en va
A la recherche des merveilles,
Hélas! c'est la mort qu'il trouva.

A peine arrivé dans la plaine,
Le pauvre lapereau naïf
Dut galoper à perdre haleine
Devant un chasseur. — Pif! paf! pif!

Il est mort! Quelle cabriole!
Douze plombs ont troué sa peau;
Il va cuire à la casserole
Et son poil va faire un chapeau.

Octave AUBERT.

Un conte par semaine

PETITE JALOUSE

Fille unique jusqu'à l'âge de huit ans, Juliette vient d'avoir un petit frère. Son premier mouvement a été de s'en réjouir, mais en voyant les soins et la sollicitude dont on entoure le bébé, elle est devenue jalouse. Son coeur s'est rempli d'amertume.

— On me délaisse, se dit-elle; papa et maman m'aiment certainement beaucoup moins et sont toujours en admiration devant petit Jacques.

Bref, Juliette est devenue maussade et chagrine, sans confier son vilain secret à sa mère qui l'interroge.

Par un jour très chaud d'été, on installe bébé au jardin.

— Je te confie ton petit frère, dit la maman de Juliette, en rentrant à la maison.

Soudain, une guêpe bourdonnant de-ci-de-là, se pose sur la joue du poupon endormi. Juliette hésite un instant, puis bravement saisit l'insecte pour l'écraser, mais la guêpe se retourne sur sa main et la pique cruellement. La fillette jette un cri de douleur; sa mère accourt. Juliette lui conte ce qui s'est passé.

— Ma pauvre petite, lui dit sa maman, comme tu as été courageuse, tu t'es fait piquer pour éviter à ton frère de l'être; tu l'aimes donc bien?

— Ce n'est pas pour cela, répond la petite fille, d'une voix tremblante, c'est parce que j'ai pensé que si le bébé avait du mal, cela vous ferait bien plus de peine que si c'était moi.

— Ma chérie, s'écrie sa mère, bouleversée par cet aveu, tu crois donc que nous l'aimons mieux que toi?

Et elle serre sa fille dans ses bras, sans pouvoir retenir ses larmes. Puis elle lui explique doucement que les parents aiment également tous leurs enfants; mais que les petits étant les plus faibles ont besoin de plus de soins et de caresses.

Pelotonnée sur les genoux de sa chère maman, Juliette a compris. Toute l'amertume de son coeur est partie, cédant la place à une profonde affection pour petit Jacques. Et la fillette ne regrette pas la douloureuse piqûre qui lui a fait tant de bien, moralement.

Coureurs des bois et trappeurs

Si le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta renferment, aujourd'hui, une population en majorité anglaise, il n'en est pas moins vrai que la gloire d'avoir découvert cette immense et fertile région appartient aux Canadiens français. Ce sont eux qui l'ont parcourue en tous sens et y ont porté les premiers germes de la civilisation. Ce sont les missionnaires qui l'ont évangélisée. N'est-il pas à propos de rappeler ces faits à certains esprits étroits qui considèrent nos compatriotes comme des étrangers venus là à la dernière heure?

Québec et Montréal comptaient à peine quelques centaines d'habitants que déjà se formait, chez nous, la classe des coureurs des bois et des trappeurs. Elle se recrutait parmi les Français ou les gens nés au pays qui, épris des charmes de la vie sauvage, fuyaient la civilisation pour mener une vie d'aventure. La chasse, la pêche, la traite étaient leur unique occupation. Braves, hardis jusqu'à la témérité, ne reculant devant aucun danger, entreprenants, ils s'avancèrent très loin jusque chez les tribus de l'Ouest canadien.

Nos gouverneurs s'émurent à bon droit de cet état de choses. En effet, une foule de jeunes gens dès qu'ils peuvent manier le fusil, dédaignant les travaux des champs, quittent les postes français pour se faire coureurs des bois. Mais toutes les ordonnances des gouverneurs sont inutiles, le nombre de ces aventuriers ne fait qu'augmenter. Beaucoup même ne reviennent plus à la vie civilisée. Ils se fixent chez les sauvages, sont souvent admis dans leurs conseils, et parfois, deviennent chefs de tribu.

En 1688, de Noyon, un Canadien né à Trois-Rivières, passait l'hiver chez les sauvages du lac des Bois, et donnait un récit détaillé de ses voyages.

L'histoire fait mention de plusieurs rapports sur l'Ouest canadien adressés au roi de France. On y insistait sur l'importance de pousser les explorations de ce côté, sur les immenses avantages que la colonie retirerait du commerce des fourrures dans cette région. Mais une exploration de ce genre exigeait des sommes considérables d'argent que le roi n'était pas disposé à fournir, et tout le monde connaissait les obstacles innombrables qu'elle présentait. La gloire de cette découverte des pays de l'Ouest était réservée à La Vérendrye.

Aimez vos parents

L'ingratitude est un vice odieux, surtout chez les enfants. Que de fois, arrivé à l'âge mûr, l'homme regarde en arrière. Il pense au foyer paternel, aux joies de son enfance, aux tendresses de sa mère, aux bontés de son père, à leur commun dévouement, aux sacrifices qu'ils se sont imposés pour lui ménager la position honorable qu'il occupe; et, à ces souvenirs, la tristesse l'envahit, son coeur se serre; il se dit à lui-même: je n'ai pas assez aimé mes parents; je ne leur ai pas assez témoigné de reconnaissance pendant que j'avais le bonheur de les posséder. Pourquoi ne vivent-ils pas encore! Combien ne les dédommagerais-je pas aujourd'hui de ma légèreté enfantine! Comme je les rendrais heureux à mon tour! Il est trop tard, ces regrets ne s'adressent plus qu'à des tombes.

Mes chers enfants, aimez vos parents, aimez-les beaucoup, et votre amour n'égalera jamais celui qu'ils ont eu pour vous.

D'où vient le terme: Menteur comme la lune?

Les Romains appelaient la lune menteuse parce que, quand elle va vers son plein, elle emprunte la forme d'un D, première lettre du mot latin *decresco*; je décrois, tandis que, lorsqu'elle diminue, elle prend la forme d'un C, du mot *cresco*, je crois. Elle est donc trompeuse puisqu'elle annonce le contraire de ce qu'elle fait.

AMUSONS-NOUS

Les petites cymbales

Voici une petite expérience très amusante, que tout le monde peut faire en société.

Bandez les yeux d'une personne de bonne volonté, exactement comme pour jouer au colin-maillard. Prenez ensuite deux pièces de 10 sous que vous fixez avec un peu de cire molle, l'une au pouce, l'autre à l'index de la main droite; cela fait comme une paire de petites cymbales. Faites asseoir le colin-maillard sur une chaise et faites sonner vos deux pièces en les frappant tantôt à droite, tantôt à gauche de sa tête. Si vous lui demandez d'où vient le son, il répond sans se tromper, mais si vous placez votre main au-dessus de sa tête, juste dans la ligne perpendiculaire de son nez, de sa bouche et de son menton, ou même sous son menton, demandez-lui d'où vient le son; il croira l'entendre à droite ou à gauche, et il ne fera pas une réponse qui ne prête à rire. Et ce qu'il y a de plus drôle, c'est que chacun se croit plus malin que le voisin. C'est à qui se fera bander les yeux et commettra les mêmes erreurs. On croit toujours entendre le bruit du côté où on penche la tête. De là l'expression "tendre l'oreille".

On peut même utiliser cette illusion quand on joue au colin-maillard. On se place droit devant celui qui a les yeux bandés et on l'appelle par son nom. Toujours il vous cherchera à droite ou à gauche et jamais devant.

A l'école

Le maître — Quel est l'animal qui nous fournit la laine?

Jeannot — C'est le mouton, M'sieur.

Le maître — Très bien. Dis-moi maintenant quels sont les usages de la laine?

Jeannot reste silencieux.

Le maître, avisant les vêtements de l'écolier — Voyons, réfléchis. Ton pantalon, avec quoi est-il fait?

Jeannot — Avec une vieille culotte à papa, M'sieur!

Autour de la Ferme

$1,335.60

Pour que ce "$1,335.60" tombe dans vos mains, vous n'êtes tenus à vendre, chers amis, ni pilules ni graines de citrouilles; vous n'avez qu'à élever 106 cochons.

Vous rappelez-vous mon homme aux 146 cochons? Il vient d'expédier à Saint-Boniface 106 de ses porcs.

Voulez-vous savoir le profit clair que ses petits animaux si fins — et après tout pas si malpropres — lui ont rapporté?

Voici: il me disait aujourd'hui même qu'un mélange d'avoine et d'orge pour lequel les compagnies lui offraient 40 sous le minot lui a rapporté, en le faisant manger à ses cochons, $1.00 le minot. C'est donc 60 beaux sous de plus par minot qu'il reçoit de son grain en le faisant passer — j'allais dire par les mains! — par l'entrepôt de ses bons petits amis.

Il m'assure que chacun de ses cochons lui a mangé en moyenne 21 minots de grain. Si vous faites le calcul, vous trouverez que 21x60=$12.60. C'est donc $12.60 que chaque porc lui a fait gagner sur son grain. Multipliez $12.60 par 106 et vous aurez comme produit $1,335.60. Ses 2,226 minots de grain passés, comme j'étais tenté de le dire tout à l'heure, par les mains de ses cochons lui ont donc rapporté $2,226.00, tandis que s'il les eût charroyés à un entrepôt d'une compagnie quelconque, ils ne lui auraient rapporté que la somme de $890.40. Les 106 porcs de mon homme lui ont donc fait gagner exactement $1,335.60.

Trouvez-moi, si vous le pouvez, de meilleurs courtiers que ces petits messieurs tout de soie habillés! Ils se graissent bien les pattes, eux aussi, mais comme vous vendez les pattes avec le reste, le produit de la graisse est tout à vous.

Que celui qui peut comprendre, comprenne!

$1,335.60.

Ch.-N. DESLANDES, ptre, curé.

BONNE NOUVELLE

Nous trouvons dans le dernier numéro du *Patriote de l'Ouest*, de Prince-Albert, la bonne nouvelle suivante:

"LA CREMERIE DE SAINT-BONIFACE EST PRIMEE

Le concours Diamond Crystal Salt entre les producteurs de beurre de la Colombie, de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan a été gagné par la Crèmerie de Saint-Boniface, avec celles de Yorkton et de Shoal Lake comme deuxième et troisième. La meilleure boîte de beurre de 14 ou 7 livres fait dans le mois de décembre remportait le premier prix. Saint-Boniface eut une moyenne de 43, Yorkton 42.8 et Shoal Lake 42.7.

"La Crèmerie de Saint-Boniface" voudra bien agréer nos plus sincères félicitations pour son succès au concours.

Il importe de viser à l'excellence, c'est une condition de succès, car le consommateur devient de plus en plus difficile. Il importe de faire en tout une bonne marchandise; il importe de plus, pour atteindre le grand public, qu'elle soit présentée sous une forme attrayante.

La Crèmerie de Saint-Boniface a son siège principal à Saint-Boniface; elle a de plus des succursales à Saint-Claude et à Notre-Dame de Lourdes.

L'industrie laitière a fait le succès de Saint-Claude où la [illegible] n'est pas bien fertile; elle place Notre-Dame de Lourdes au rang des paroisses où l'aisance parmi les cultivateurs se répand de plus en plus. On peut avoir bien des prétextes à apporter contre le troupeau de vaches, on n'a aucune raison solide. Il donne la vie au fermier qui veut bien s'en occuper et à sa famille; les récoltes deviennent souvent un profit clair.

Souhaitons que le groupe français au Manitoba le comprenne d'une manière pratique au plus tôt.

X.

En butinant Virgile

II

O fortunatos nimium, sua si bona norint, Agricolas!

Le problème de la désertion des campagnes, comme nous l'avons vu la semaine dernière, ne date pas d'hier, il n'en demeure pas moins l'un des plus grands fléaux. En effet, par cette désertion, la santé disparaît, la morale baisse, la longévité diminue, la vitalité des villes a tué des patries à force de vider et d'appauvrir les campagnes de leur sang généreux. La France — l'ancienne et la nouvelle, sa fille — en font la triste expérience. Tel bourg, tel village, telle paroisse ont diminué des deux tiers, d'une grosse moitié depuis 60 ans, depuis 100 ans.

Des papillons qui vont se brûler les ailes au soleil des grandes villes! Quelques-uns y font souche; le quart au moins s'y consume, s'y éteint; les autres reviennent au pays, mais anémiés, et pour mourir souvent avant l'âge.

Le parallèle de Virgile eut-il, en fait, aurait-il aujourd'hui la puissance d'endiguer le courant? Il ne le semble pas; si juste soit-il, il demeure plutôt une récréation de lettré, à destination de lettrés. Plus que pour des paysans à retenir chez eux, il reste écrit pour les cérébraux, les surmenés de la ville qui, chaque année, sentent le besoin de prendre des vacances à la campagne, en quelque chalet ou villa, pour s'y reposer les méninges, mais à la stricte condition de ne pas mettre eux-mêmes la main à la charrue.

Il n'en reste pas moins vrai que le problème de la désertion des campagnes pour nous, Canadiens français, sur le sol libre d'Amérique, constitue une déchéance, une lâcheté, une trahison nationale vis-à-vis notre "survivance française". Tant que nous nous contenterons de nous leurrer de mots, de voyages, de discours même à l'emporte-pièce, nous n'établirons certainement pas notre survivance nationale, ethnique, comme peuple.

Il nous faut résolument mettre la main à la charrue et la "garder" pour qu'elle nous garde à son tour!...

Heureux laboureurs! s'ils le savaient, s'ils le comprenaient mieux!

JEAN GROGNON

Jean Grognon, un jour qu'il labourait, tout baigné de sueur et même trempé d'écume, Dieu le trouva qui jurait désespérément.

— Eh! qu'as-tu, Jean? lui dit amicalement Notre-Seigneur.

— Qui —...tron de Dieu! — brave homme, ne voulez-vous qui s'irrite! Labourer au grand soleil, toute la sainte journée, avec deux garces de bêtes qui ne font que s'émoucher!...

— C'est que tu mènes trop lentement! Va plus vite, mon enfant, et elles ne s'émoucheront pas... Tiens, ôte un peu, que je fasse un va-et-vient, et tu verras...

Sans plus dire, Notre-Seigneur saisit le manche de la charrue, commande la Mourette, aiguillonne le Roubin: voilà mon couple qui bondit et part comme le vent; la terre se soulève, s'émiette, se creuse, et, en un clin d'oeil, le guéret est achevé.

— Sacré coquin de goi, cria Jean! vous pouvez vous dire un fin bouvier! et je vous réponds bien que d'ici à bien loin personne ne s'avisera de vous lancer un défi. Mais, mon homme, ce n'est pas tout, maintenant il faut de la semence... et qui l'achète, au prix où est le blé? Les gens ne font guère crédit au setier, et il ne me reste — gueux de sort! — qu'une poignée de mauvais grains.

— Il ne faut pas si vite te décourager, Jean, dit le Bon Dieu: la Providence est grande, et Celui qui est là-haut, peut-être t'en enverra.

— M'en enverra, m'en enverra... Vous êtes encore, vous, de ceux-là qui nous abreuvent de contes?

Sans lui répliquer, l'Omnipotent Seigneur étend sa main dans l'espace, et voici qu'une averse de beau froment d'Arles tombe uniformément sur le guéret aplani.

— C'est bien quelque chose, dit Jean Grognon, mais l'humidité, le gel, la sécheresse, qui va les conjurer? Et la pluie, qui l'envoie? Et le soleil, qui en répond?... Quand je vous disais, bel homme, qu'il n'y a qu'à se donner au diable...

— Tiens, Grognon, lui dit alors le Bon Dieu, voici ces deux gourdes: une est pleine de pluie et l'autre de soleil, et fais-en bon usage...

Jean Grognon prend les gourdes... Il ne dit pas merci. Mais, coupons court, comme il savait mener à bien, il épancha si à propos la pluie et le soleil que jamais on n'avait vu une si belle récolte.

A la maturation, le Bon Dieu passe encore et trouve maître Jean qui regardait son blé.

— Eh bien! compère Jean, es-tu content cette fois? Ton blé me semble fameux. Il a les épis tiercés et la tige droite et forte. On va faire d'un grain trente...

— Ah! taisez-vous, grogna Jean, et s'il fait un brouillard qui le sèche sur la plante? Et si le vent souffle et qu'il en disperse la moitié?

— Alors, dit le Seigneur, toujours tu te plaindras avant d'avoir battu? Va chercher ta faucille, va, homme sans foi! Ne vois-tu pas que le grain entr'ouvre l'épi?

Et le bon Dieu cueille un épi, le froisse dans les mains, et le grain abondant et couleur d'or clapote.

Mais, croyez-vous que Jean Grognon, comblé d'abondance, tomba, à la fin, aux pieds de Dieu? Ah! que non pas! Jean Grognon grogne sans cesse, et se plaint que le blé va se donner pour rien.

Frédéric MISTRAL.

Grand Pèlerinage Franciscain en France et en Italie

Ce pèlerinage a pour but de clôturer dignement l'Année Franciscaine; il visitera donc les lieux qui nous parlent le mieux de saint François, mais par la même occasion il visitera aussi les sanctuaires et autres lieux les plus fameux de France et d'Italie.

Départ de Montréal et Québec le 28 mai 1927, par le "Doric" de la Cie White Star; retour le 29 juillet.

Voici l'itinéraire avec mention des endroits où les pèlerins feront une station plus ou moins prolongée: de Montréal et Québec à Liverpool, Londres, Dieppe, Rouen, Paris et Versailles, Blois et les Châteaux de la Loire, Bordeaux, Bayonne, Biarritz, Pau, Lourdes, Toulouse, Carcassonne, Marseille, Nice et la Côte d'Azur, Gênes, Pise, Rome, Lorette, Assise et la Portioncule, l'Alverne, Florence, Venise, Padoue, Milan, Pavie, le Lac Majeur, Turin, Lyon, Ars, Paray-le-Monial, Nevers (tombeau de la Bse Bernadette), Reims, Paris, Lisieux, Honfleur, Le Hâvre, Southampton, Québec.

Pour un séjour de six semaines en Europe, il est impossible d'établir un plus beau programme.

Les pèlerins auront tout le confort désirable. Partout la visite des villes et monuments se fera en auto avec des guides très compétents pour donner toutes les explications utiles. A Rome, ils assisteront à la messe du Pape et pourront communier de sa main. Ils auront aussi une audience spéciale du Saint-Père.

Le prix du pèlerinage, tous frais compris, est de $735.00 pour la classe "cabine" et de $615.00 pour ceux qui voudront traverser l'océan dans la classe "touriste".

Le nombre des pèlerins devant être limité, il importe de se faire inscrire au plus tôt. Si la chose vous intéresse, demandez sans tarder des renseignements au R. P. Maurice, O.M.Cap., curé de Limoilou, ou bien: R. P. Casimir, O.M.Cap., directeur de l'"Echo", 1062, rue Wellington, Ottawa.

Une reliure "Aux lys d'or"

Un lecteur sérieux a le devoir de vêtir ses volumes avec décence, décence dans le goût, décence dans le prix.

La Librairie d'Action française, limitée, vient d'inaugurer un nouveau genre de reliure "Aux Lys d'or" réunissant ces deux qualités.

C'est une véritable reliure de luxe, genre français, dos basane, aux couleurs variées, titres or, plats marbrés avec filets dorés, et côtes avec lys d'or et fers spéciaux.

A l'heure actuelle, l'Action française peut fournir quinze de ses meilleures éditions canadienne vêtues "Aux Lys d'or", au prix uniforme de $1.25. En voici la liste:

d'Arles (Henri), "Estampes", "Nos historiens".

Bastien (Hermas), "Energies rédemptrices".

Bernard (Harry), "La terre vivante", "La maison vide".

Conan (Laure), "La sève immortelle".

Daveluy (M.-C.), "Perrine et Charlot", "Le filleul du roi Grolo".

Frère Mariste, "Notre légende dorée" (1re, 2me, 3me série).

Groulx (abbé Lionel), "Les Rapaillages" (édition de luxe), "Notre maître, le passé", "Dix ans d'Action française".

Alonié de Lestres, "L'appel de la race".

Michelet (Magali), "Comme jadis".

XXX, "Notre avenir politique".

La remise habituelle est accordée, sur le prix du livre broché, aux institutions d'enseignement, aux professeurs et aux élèves.

Il ne reste au client qu'à satisfaire aux lois de la décence dans le vêtement de ses volumes et cette nouvelle "Aux Lys d'or" devrait obtenir un éclatant succès. A tout point de vue, elle le mérite. Procurez-vous au moins un exemplaire, pour juger vous-même de son excellence. $1.25 franco.

La Librairie d'Action française ltée, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, P. Q.

La moyenne des homicides au Canada beaucoup plus faible qu'aux Etats-Unis

Proportion gardée des chiffres de population des Etats-Unis et du Canada, il se commet six fois plus d'homicides chez nos voisins que chez nous. Dans la république américaine, remarque la statistique de la Metropolitan Life, la mortalité due à l'homicide a pris, en 1926, des proportions alarmantes, pendant qu'au Canada elle a été pratiquement quantité négligeable.

Dans la province de Québec, on a signalé l'an dernier un cas d'homicide par 200,000 de population. Dans la province d'Ontario, la moyenne a été de 3 cas par 200,000 de population, soit la plus forte moyenne de toutes les provinces du Canada. Aux Etats-Unis, la moyenne a été de 7 par 200,000 de population.

Les districts américains où se commettent le plus grand nombre d'homicides sont ceux qui renferment une proportion considérable de citoyens de la race noire. Ainsi, dans l'Oklahoma qui illustre ce fait, il y a eu, en 1926, le chiffre fantastique de 123 cas d'homicide par 100,000 de population. Dans la Floride, on a enregistré 61 cas par 100,000 de population; dans le Michigan, 67; dans le Minnesota, 80; dans Washington, 61; dans le Missouri, 64; dans New-York, 24; dans le Maine, le Vermont, et New-Hampshire, pas un seul cas d'homicide n'a été rapporté en 1926.

Fait assez étrange, dans tout le territoire américain, les sections où l'on [illegible]

LE CHANGE

L'argent des pays étrangers se vend aux prix suivants, en cents canadiens:

	Prix du jour	Prix [illegible]
Livre anglaise	$4.85	$4.85
Franc français	3.97	3.9
Belga belge	14.00	13.9
Franc suisse	19.27	19.2
Lire italienne	4.35	4.2
Couronne suédoise	26.87	26.8
Couronne norvégienne	25.92	25.8
Couronne danoise	26.64	26.5
Mark allemand	23.67	23.8
Couronne hollandaise	40.10	40.2

LE MARCHE

15 FEVRIER 1927

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$6.75
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.25—$4.50
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.50
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.75—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Pour conserves	$2.00—$2.75
Taureaux—	
De choix	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.75
Veaux—	
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.25—$3.75
Communs	$2.75—$3.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$5.00—$5.25
Bons	$3.75—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.75—$6.00
Bons	$4.75—$5.50

[illegible]

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux meilleurs de Winnipeg.

Mil. No 1	$21.00
Mil. No 2	$19.00
"Red Top" No 1	$16.00
"Red Top" No 2	$14.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 14 février 1927

GRAINS	Mardi fev 8	Merc. fev 9	Jeudi fev 10	Vend. fev 11	Samedi fev 12	Lundi fev 14
Blé No 1 Nord	1.39	1.39	1.39	1.39	1.39	1.38
2 Nord	1.35	1.34	1.35	1.34	1.35	1.34
3 Nord	1.27	1.26	1.26	1.26	1.26	1.26
Avoine 2 CW	.61	.61	.61	.61	.62	.61
3 CW	.52	.51	.52	.52	.52	.52
Orge 3 CW	.70	.70	.69	.69	.69	.69
4 CW	.68	.67	.67	.67	.67	.66
Lin 1 NW	1.90	1.89	1.89	1.90	1.90	1.89
2 CW	1.86	1.85	1.85	1.86	1.86	1.85
Seigle 2 CW	1.01	1.00	1.00	1.00	1.00	.99
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.39	1.38	1.39	1.38	1.39	1.38
Avoine 2 CW	.58	.57	.57	.57	.58	.57
Orge 3 CW	.70	.70	.69	.69	.70	.69
Lin 1 NW	1.91	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90
Seigle 2 CW	1.02	1.01	1.01	1.00	1.00	.99
Options						
Blé Mai	1.38	1.37	1.38	1.37	1.38	1.37
Juillet	1.37	1.36	1.36	1.36	1.36	1.36
Octobre	1.28	1.28	1.28	1.28	1.28	1.28
Avoine Mai	.58	.57	.57	.57	.58	.57
Juillet	.56	.55	.56	.56	.56	.56
Octobre	.51	.51	.51	.51	.51	.51
Orge Mai	.73	.73	.72	.72	.72	.72
Juillet	.71	.71	.71	.70	.71	.70
Octobre	.67	.66	.66	.66	.66	.65
Lin Mai	1.96	1.95	1.95	1.95	1.95	1.94
Juillet	1.98	1.97	1.97	1.97	1.97	1.97
Octobre	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	1.99
Seigle Mai	1.05	1.04	1.04	1.04	1.04	1.03
Juillet	1.04	1.03	1.04	1.03	1.04	1.03
Octobre	.98	.97	.97	.97	.98	.97

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

WAUCHOPE

Voilà bientôt un an que les lecteurs du journal n'ont pas eu de nouvelles sur notre localité, et aujourd'hui le correspondant vient de se réveiller d'un long sommeil et vient donner quelques nouvelles les plus récentes. Malheureusement ce ne sont que des mauvaises nouvelles, car depuis le commencement de l'année l'on n'entend parler que de maladies, de décès et d'accidents.

Le mois dernier était enterré Georges Rivet, à l'âge de 2 ans et demi, mort d'accident.

• • •

Le 31 janvier ont eu lieu les obsèques de M. Sam Holstein, qui est mort à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina le 28 janvier. Il venait de subir une opération pour l'appendicite. Le défunt était âgé de 48 ans et était à Wauchope depuis 1904. Il avait pris un "homestead", le N.O. 26-7-33 W. 1 M. et y avait résidé jusqu'à l'automne 1925. Après avoir loué sa terre, il était venu au village où il venait de construire une belle maison qui n'est pas tout à fait finie. Il était conseiller de la municipalité d'Anther No 61 depuis 1909 pour la division no 3 et président de l'école du village depuis un bon nombre d'années.

Les porteurs étaient: A.-E. Steele, député libéral; N. Finkbeiner, secrétaire de la municipalité; le bailli Purdon et les conseillers Robertson, Machan et Wright.

L'assistance était très nombreuse et il y avait autant d'Anglais protestants que de catholiques qui étaient venus rendre un dernier hommage au défunt, car il avait l'estime de tout le monde.

Lui survivent: sa femme, deux garçons et deux filles.

• • •

Le 8 février, les paroissiens étaient de nouveau au cimetière pour Mme Jean Boitteaux, qui est décédée à Weyburn le 5 février, à l'âge de 45 ans. Les porteurs étaient: MM. Maurice Quennelle, Henry Laval, Léon Revet, Paul Tonnellier, Basile Colleaux et Alexandre Kenier. Lui survivent: son mari et trois filles.

Sur ces tombes fraîchement couvertes nous déposons l'hommage de notre gratitude et à ces deux familles nous renouvelons l'expression de nos sympathies les plus sincères.

• • •

Plusieurs personnes ont été malades de la grippe, mais pour le moment il n'y a rien de bien sérieux. Pour les autres personnes qui avaient des maladies autres que la grippe, nous pouvons dire qu'elles sont maintenant hors de danger; mais M. Julien Delmaire doit garder sa jambe dans le plâtre pour plusieurs semaines encore.

• • •

Dernièrement nous avons eu des élections pour les marguilliers de l'église, et MM. Jean Gaudet, Aristide Huybrecht et F.-M. Dueschereur ont été nommés et remplacent MM. Quennelle, Sylvestre et Escaravage.

• • •

Pendant l'année il y a eu à Wauchope 14 naissances, 2 mariages et 2 décès.

• • •

Nous sommes heureux de faire savoir que Mlle Victoire Lenice, qui est à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, va bientôt nous revenir.

MONTMARTRE

Baptême

Joseph-Joachim-Achille, enfant de M. et Mme Joseph Chartier, baptisé le 3 février. Parrain, Pierre Chartier; marraine, Marie-Dora, frère et soeur de l'enfant. Mme Fortunat Coupal était la porteuse.

COLOMBIE ANGLAISE

MAILLARDVILLE

Va et vient

Nos oiseaux migrateurs, après avoir vainement tenté de dorer leurs ailes chez nos voisins les Américains, nous reviennent plus ou moins enchantés de leur voyage d'exploration.

• • •

M. et Mme L. Dupilin, ainsi que leur jeune fils, sont allés en congé visiter leurs parents et amis de l'autre côté des frontières. Nous leur souhaitons un agréable voyage. Il est à espérer que notre ami Valère, par un surcroit d'ouvrage apporté au magasin par cette absence de son frère, n'en perde ni ses belles couleurs ni surtout sa bonne et franche humeur.

Encore à l'hôpital

M. Poirier, de Saperton, après un traitement à l'hôpital Sainte-Marie pour un pied écrasé, de retour à son foyer, fut de nouveau transporté d'urgence à cet hospice pour y subir l'opération de l'appendicite. Les dernières nouvelles nous font croire qu'il s'en tirera heureusement encore cette fois.

Naissance

La cigogne printanière, en survolant Maillardville, a laissé tomber de son panier, chez M. Paul Hachey, une grosse et belle petite fille. Heureuse et longue vie au nouveau bébé!

Décès et funérailles

Vient de mourir dans la paix du Seigneur, le 1er février, à l'hôpital Sainte-Marie, Mme N. Remillard, née Laura Labrecque, autrefois de Saint-Lazare de Bellechasse, P. Q.

Femme du monde toujours d'une gaieté spirituelle et sans malice, à la fleur de l'âge, elle fit cependant le sacrifice de sa vie avec une résignation vraiment exemplaire, tout en laissant pour pleurer sa perte un mari et trois fils affligés. Charitable dans le vrai sens du mot, dévouée sans relâche aux oeuvres paroissiales, sa mort laisse un deuil profond dans la localité.

Le service funèbre eut lieu à Maillardville le 3 février, à 9 h. 30 du matin. Les porteurs furent: MM. A. Mantha, J. Thomas, A. Aubin, D. Paillé, B. Proulx, A. Beauchamp. Portait la croix, J.-M. Schwab.

Un grand nombre de bouquets spirituels, offrandes de messes, de fleurs et l'assistance à son service à l'église témoignaient hautement l'estime dont elle jouissait parmi nous. — R.I.P.

• • •

S'éteignait aussi doucement à l'hôpital Sainte-Marie, le 8 février, après une courte attaque de paralysie, à l'âge de 73 ans, M. G. Lefèbre. Né à Rigaud, Valleyfield, il s'en vint, jeune homme, fonder un foyer à Morinville, Alta. A la mort de sa première femme, il vint s'établir dans la Colombie-Anglaise et épousa Mlle Malvina Primeau, de Saint-Louis de Gonzague, P. Q. Il laisse après lui quatre filles et deux fils: Emma, Soeur M.-Henri, des SS. de la Miséricorde à Ottawa; Marie, Mme J. Primeau, Kelmett, Mich.; Emilia, Mme Remillard, de Maillardville, C.-A., et Mlle Anna, de Vancouver; Edouard, de Morinville, Alta, et Albert, de cette localité.

Les funérailles furent chantées ici à l'église de la paroisse. Etaient les porteurs: MM. E. Gérard, A. Aubin, M. Filliatreau, V. Martin, N. Remillard, M. Beauchamp.

Aux familles en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

Mort du R. P. Chairouse, O.M.I.

Le clergé de la province de la Colombie-Anglaise, et en particulier la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, vient d'éprouver une perte douloureuse par la mort du R. P. Casimir Chairouse, O.M.I., survenue à l'hôpital Saint-Paul, Vancouver, à l'âge de 78 ans.

Le R. P. Chairouse, Français de naissance, vint au Canada au service des missions indiennes du nord de la province il y a 48 ans. Mort au champ d'honneur en revenant d'administrer un Indien de ses vieux amis, ayant fait le trajet de cinq milles à pieds par des chemins couverts de neige, impassables pour d'autres que lui (puisque le médecin demandé avait refusé de s'y rendre pour cette raison). Il fut enterré au cimetière privé des RR. PP. Oblats à la Mission Sainte-Marie (Mission City), C.-A.

Le service funèbre fut chanté à l'église Saint-Pierre, New Westminster, le 8 février, au milieu d'une grande affluence, composée presque autant d'Indiens reconnaissants que de blancs de toutes les parties de la province. La messe pontificale fut célébrée par S. G. Mgr l'Archevêque Casey, de Vancouver, assisté des RR. PP. J. Welch, O.M.I., W. O'Boyle, O.M.I., et du R. P. Plamondon. Le R. P. Bessette, O.M.I., fit l'oraison funèbre du regretté défunt.

Un autre service fut chanté à Mission; les détails en seront donnés la semaine à venir avec des notes sur le travail apostolique de cette grande figure de missionnaire du Nord.

Visiteurs distingués

A l'occasion du service chanté pour le repos de l'âme du R. P. Chairouse, plusieurs religieux et religieuses vinrent à Maillardville visiter notre Rév. Mère Supérieure Générale au couvent de Notre-Dame de Lourdes: Soeur M.-Alix, supérieure à Nord Vancouver; Soeur M.-Octavie, Soeur M.-Madeleine et Soeur M.-Julienne; le R. P. Van Wetten, le R. P. Lamontagne, le R. P. Garon et le R. P. Eugène, O.F.

Accident

Tout en jouant, sautant, gambadant avec des compagnes de classe, sur le grand lot attenant à la résidence de ses parents, Gisèle Bohémier enfonça le pied dans un trou de vieille souche dissimulé par les hautes herbes, et se froissa sérieusement la cheville du pied. Elle est sous les soins entendus du Dr Sinclair, qui espère la remettre sur les deux pieds après un séjour de trois semaines sur une chaise longue. Dans son malheur, ses amies sont loin de la délaisser. On lui apporte: fleurs, bonbons, lecture, et qui mieux est, une gentille causette à tour de rôle... J'en ai connu de plus à plaindre.

Partie de cartes

— Anne, ma soeur, ne vois-tu rien venir?

— ...

— Tout vient à point à ceux qui savent attendre.

ONTARIO

RAINY RIVER

Les Chevaliers de Colomb ont donné la partie de cartes, le 27 janvier; ils ont eu un beau succès, malgré toute la maladie qu'il y avait.

• • •

MM. Hélie et Olivier Désorcy sont revenus de l'Ouest où ils avaient passé une partie de l'été.

• • •

M. l'abbé Casgrain, de Halifax, était de passage au presbytère dernièrement.

• • •

Les Dames de l'Autel ont décidé de donner un souper le 17 mars, fête de saint Patrice.

• • •

Notre dévouée institutrice est à préparer un concert au profit de l'école séparée.

• • •

La partie de cartes donnée le 10 février sera donnée par Mme Claude Oliver et M. Emile Votto.

• • •

Mlle Antoinette Proteau est allée remplacer sa soeur pour quelques jours à Lorette.

• • •

Une partie de cartes a été donnée pour l'école le 1er février. Les prix ont été gagnés par Mlle Marie Poirier et M. Joseph Gauthier. Un collier qui a été donné et raflé a été gagné par M. le curé.

MANITOBA

SAINT-NORBERT

Noces d'argent de M. et Mme Joseph Chaussée

Le mardi 8 février, M. et Mme Joseph Chaussée, durant de longues années paroissiens de Letellier et maintenant résidant à Saint-Norbert, fêtaient leurs noces d'argent. Les vénérables parents de Mme Chaussée, M. et Mme Eusèbe Cadieux, de Letellier, assistaient, entourés de leurs enfants. Mgr G. Cloutier, curé de Saint-Norbert, avait tenu à montrer dans quelle estime il tenait la famille et était venu rehausser de sa présence cette réunion intime. M. l'abbé A. d'Eschambault, de l'archevêché, vieil ami de la famille, était également présent.

Au cours du banquet, le soir, Mgr le curé de Saint-Norbert, invité à parler, se leva pour saluer les heureux jubilaires. Monseigneur leur fit de vive voix les souhaits que tous formulaient intérieurement et rappela les qualités morales des deux héros de la fête, insistant particulièrement sur leur générosité et leur charité bien connues.

Deux petites nièces de Mme Chaussée, Miles Fernande et Marie Cadieux, présentèrent alors aux jubilaires une adresse qui accompagnait un superbe service en argent, don de la famille Cadieux. M. l'abbé d'Eschambault, prié de dire aussi quelques mots, rappela brièvement quelles attaches le reliaient au couple que l'on fêtait et à leur famille, et dit la reconnaissance de tous envers le Dieu qui les avait conservés pour la plus grande joie de leurs parents et amis.

La soirée se passa agréablement à écouter des chansons, à remuer des souvenirs anciens, à rappeler les figures disparues. Chacun y allait de son mot et la conversation ne languissait guère. Tous se séparèrent, heureux de cette magnifique fête de famille.

Assistaient à cette touchante réunion, en plus des ecclésiastiques déjà nommés, M. et Mme Eusèbe Cadieux, père et mère de Mme Chaussée, de Letellier, M. et Mme Alexandre Cadieux, M. et Mme C. Barnabé (née Alice Cadieux), M. et Mme Josaphat Cadieux, M. Paul-Emile Cadieux, tous de Letellier, ainsi que Mlles Yvonne, Alma, Marie et Gisèle Cadieux, nièces des heureux époux, qui firent avec beaucoup de charme et de distinction le service à table. M. Jules Décorby, de Saint-Lazare, cousin de Mme Chaussée, était également présent, ainsi que M. Coindet, de Saint-Boniface, qui amusa les assistants par ses chansons comiques.

Aux heureux jubilaires et aux membres de leur famille, la Liberté est heureuse d'offrir ses voeux de bonheur et de prospérité.

TRANSCONA

C'est dimanche soir, 20 février, qu'aura lieu, en notre salle paroissiale, à 8 h. précises, la grande soirée récréative déjà annoncée au bénéfice de l'église. MM. les syndics, qui en sont les organisateurs, ont fait un travail considérable pour assurer le succès social et financier de cette soirée, à laquelle sont conviés les nombreux amis de partout sans exception. La partie de cartes sera la cinquième de la série. On dit que les cadeaux qui seront distribués en prix sont aussi beaux que nombreux.

Des rafraîchissements seront servis pendant la soirée par les dames de la paroisse, sous la direction de Mme J. E. Blais, dont nous connaissons le savoir-faire dans la cuisine. Pour terminer la soirée, un joli programme musical sera exécuté par des artistes distingués.

A cette occasion nous aurons le plaisir de recevoir parmi nous, comme visiteurs, les clubs raquetteurs le "Voyageur", de Saint-Boniface; "Night Owls", de la paroisse Saint-Edouard; "Capitol" et "Loyola", de la paroisse Saint-Ignace.

Donc, c'est entendu, le rendez-vous en foule est fixé pour le 20 février prochain. Bienvenue à tous.

Le 20 février il y aura des autobus à la disposition des personnes désireuses de prendre part à cette belle soirée de Transcona. Un autobus de 35 à 40 passagers partira de l'Union Canadienne, ave. Provencher, 7 h. précises; deux autres autobus partiront de l'avenue Portage et Main à 6 h. et 6 h. 45 précises pour Transcona.

DUNREA

Le "Pas Herald" nous apprend la pénible nouvelle de la mort de M. N.-T. Crépeau, survenue à l'hôpital du Sacré-Coeur à Montréal, le samedi 22 janvier. M. N. Crépeau était bien connu à Dunrea. On peut dire que, par son amabilité, il avait su se concilier l'amitié de tous ceux qu'il rencontrait.

Atteint de la tuberculose, il avait fait un séjour de quatre ans au sanatorium de Ninette. En 1924, se pensant suffisamment rétabli, il accepta la position de maître d'école dans le nord du Manitoba, à Mile 12 H. B. R., mais ce fut trop pour ses forces affaiblies par un mal qui arrête les meilleures volontés. Alors il prit le parti de retourner dans la province de Québec où l'attendaient sa mère, ses frères et ses soeurs. Les nouvelles concises que nous recueillons dans le journal local de Le Pas nous laissent croire que ces deux dernières années furent bien pénibles à notre cher malade. Il les passa la plupart du temps à l'hôpital. Du moins il trouva là les bonnes religieuses qui lui ont prodigué leurs meilleurs soins. Nul doute que M. Crépeau ait su se résigner pleinement à la sainte volonté de Dieu et qu'il ait fait généreusement le sacrifice de sa vie, car il était fervent chrétien. Durant son passage à Ninette, sa plus grande joie, disait-il, était de venir passer le dimanche à Dunrea. On sait avec quel talent et quel bonheur il touchait l'orgue à la messe et aux vêpres et combien il aimait mêler sa voix claire et sûre à celles de nos chantres. Donnons-lui les suffrages de nos prières maintenant qu'il est dans l'éternité; nous lui prouverons par là que notre amitié a survécu à sa mort et que notre désir est que son âme soit admise au plus tôt auprès du bon Dieu. — R.I.P.

Michel Strogoff au New Lyceum

Né en 1828, Jules Verne vécut jusqu'à l'âge avancé de 77 ans. Pendant ce laps de temps on vit se réaliser nombre des machines et des inventions qui avaient vu le jour dans son imagination. On vit la navigation aérienne et sous-marine.

Jules Verne fit son droit à Paris. Il fut attiré par la scène. A l'âge de 20 ans, il avait écrit deux livrets d'opéra. Il avait aussi composé une comédie en vers à laquelle Dumas père prétendait avoir collaboré. Passant du théâtre au droit, il écrivit quelques romans de voyage qui furent acceptés pour publication dans diverses revues. Cela décida de sa carrière et mit en évidence son véritable talent. On s'aperçut de l'art avec lequel il pouvait raconter d'extravagants voyages et de mirifiques aventures auxquels des lectures soigneusement faites et d'adroites annotations scientifiques donnaient un air de profonde vérité.

"Michel Strogoff", l'une de ses meilleures réussites, a été traduit en dix-neuf langues. Sur la scène, l'oeuvre qu'on en a tirée a été jouée un nombre incalculable de fois. Bien que le roman de Jules Verne ne soit qu'une oeuvre d'imagination, il n'en est pas moins vrai que l'on y trouve une véritable encyclopédie de la Russie. Il décrit avec un soin minutieux les moeurs et les coutumes des gens dont il parle. Chez tout autre cette description détaillée deviendrait vite fastidieuse. Chez Jules Verne elle exerce tout simplement une véritable fascination.

"Michel Strogoff", le chef-d'oeuvre du cinéma français, qui a émerveillé les Montréalais deux semaines entières, sous le haut patronage de M. le baron de Vitrolles, consul général de France au Canada, de concert avec l'Alliance nationale française, sera donné à partir de samedi au New Lyceum.

Nos exportations aux Etats-Unis ont augmenté

Ottawa — D'après les chiffres fournis par le consul américain, M. E.-H. Dannison, les exportations de Québec aux Etats-Unis au cours de l'année 1926 se sont élevées à la somme de $50,454,738 comparativement à $45,115,494 pour l'année précédente. Les exportations se sont accrues graduellement depuis 1921, alors qu'elles s'élevaient seulement à $27,467,266. Le principal article d'exportation a été le papier à journal, qui représente une valeur de $29,654,972. On remarque une forte diminution dans les exportations de sucre d'érable, qui se sont élevées à 674,486 livres, contre 1,307,139 livres en 1925.

Entre dentistes marseillais

— Mon cher, dernièrement, pour le compte du gouvernement, je fus chargé de plomber la dent du Midi.

— Oh! et moi je suis chargé de mettre un ratelier aux Bouches-du-Rhône.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

Soirées d'adieu

La population entière de Letellier a appris avec regret le départ prochain de M. et Mme A.-P. Jarry. Les nombreux amis de M. Jarry n'ont pas voulu le laisser partir sans lui témoigner leur estime et leur appréciation des bons services qu'il a rendus à ses concitoyens comme agent de la Cie M.-M. Patterson. A une soirée de surprise, le vendredi 4 février, une adresse lui fut présentée par M. L. Bruyère, lui exprimant ces sentiments et lui souhaitant plein succès dans son nouveau champ d'action. Plusieurs autres adressèrent la parole, et un cadeau approprié lui fut présenté.

• • •

Le mardi 8, c'était au tour des dames de se réunir à l'occasion du départ de Mme T. Pélissier pour Laflèche, Sask., où elle va retrouver son mari. Pendant son séjour à Letellier, Mme Pélissier a su se créer un cercle d'amies et elle a prêté un concours généreux aux Dames de Sainte-Anne dans la préparation des parties de cartes, etc.

Décès

La mort vient d'enlever à l'affection des siens, après une maladie très courte, M. Antoine Damphousse, un de nos paroissiens les plus respectés. Mardi dernier, M. Damphousse se rendait pour la dernière fois au village. De bonne heure mercredi matin, il se sentit frappé d'une maladie qui devait être pour lui mortelle. Les docteurs Cloutier, de Letellier, et Laurendeau, de Saint-Boniface, furent consultés, mais ne purent que constater la gravité de cette attaque subite de paralysie. Le malade, privé de la vue et de la parole, mais conservant un certain degré de connaissance, fut administré à deux reprises, et fut soutenu par les prières ferventes du prêtre et de sa famille. M. Damphousse expira jeudi soir; ses funérailles eurent lieu lundi matin. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse et trois enfants: Joseph, Albert et Anna.

Nous offrons nos profondes sympathies à la famille si cruellement frappée.

• • •

Le dimanche 6 avait lieu la première partie d'une série de cartes. Cette partie était sous les auspices des Enfants de Marie; l'assistance était nombreuse.

Les gagnants des prix furent: 1er prix des dames, Mlle Marie-Louise Bouchard; consolation, Mme John Pressling. 1er prix des hommes, M. Jean Cadieux; consolation, M. Paul Dumont.

Le programme musical comprenait des morceaux de piano, et plusieurs chants par les demoiselles. Mlle Fernande Barnabé fut vivement applaudie dans sa chanson, "La radiomanie". M. François Gallant chanta aussi une chanson.

• • •

Tableau d'honneur au Couvent

Grade I: Cécile Comeault, Antonin Loiselle.

Grade II: Edouard Loiselle, Gabrielle Bruyère.

Grade III: Denise Houle, Marthe Bruyère.

Grade IV: Annette Dionne, J.-Louis Jubinville.

Grade V: Marie-Reine Boissy, Blanche Dumont.

Grade VI: Annette Dupuis, Imelda Saurette.

Grade VII: Agathe Comeault, Jeanne Perron.

Grade VIII: Daniel Arcand, Alma Cadieux.

Grade IX: Denise Fortier.

Grade X: Louise Pélissier, Cécile Barnabé.

Grade XI: Germaine Saurette, Berthe Comeault.

SAINT-PIERRE

Dimanche dernier avait lieu la partie de cartes donnée par les officiers de l'Association d'Education. La salle était comble. Il y avait 42 tables. Les gagnants furent: pour hommes, M. Lucien Lafrance, et pour dames, Mlle A. Lamoureux; consolation, M. Télesphore Mulaire et Mlle Rose Robidoux. Il y a eu déclamation et plusieurs chansons. Pour terminer on a joué une petite comédie en un acte: "Il fera un docteur". Les principaux acteurs furent: Frédéric, vieux docteur, Charles Dandenault; Thomas, son clerc, Jean-Marie Mulaire. Les autres acteurs étaient: Jos. Lambert, Jos. Desharnais et Noël Tessier.

• • •

Le concours pour la première série de cartes (500) est terminé. Voici les noms de ceux qui y ont pris part: MM. Edmond Préfontaine, premier avec 79 parties; Armand Péloquin, deuxième avec 77; aussi Eugène Turenne, Armand Lavergne, Ovila Péloquin, Charles Dandenault, Georges Préfontaine, Ernest Neveux, Amédée Préfontaine et Charles Hébert.

• • •

Nous sommes dans une passe de grippe et de toux; il y en a dans presque toutes les maisons.

STE-ANNE DES CHENES

Tableau d'honneur pour janvier, au Couvent

Grade XI — Léona Nault et Léona Champagne.

Grade X — Antonia Nault et Jeannette Lanthier.

Grade IX — Annie Charnichi et Eva Vermette.

Grade VIII — Yvonne Guay et Clara Pelletier.

Grade VII — Nathalia Desmarais et Rosa Pelletier.

Grade VI — Laura Perron et Rita Bureau.

Grade V — Marguerite Guay et Gertrude de Montigny.

Grade IV — (a) Eugène Perron et Georgina Beaudry; (b) Aurore Laurin et Angeline Magnan.

Grade III — Henri Boucher et Léopold Bérard.

Grade II — (a) Jeanne Gauthier et Sara Gauthier; (b) Louis Avanthay et Wilfrid Perreault.

Grade I — (a) Louis Champagne et Cécilia Champagne; (b) Agathe Magnan et Donat Choquette.

Préparatoire — Aurèle Nault et Thérèse Desautels.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

On peut aller dans tous les coins de la paroisse, et on est sûr de rencontrer quelqu'un ayant la grippe; par bonheur, pour la plupart elle n'est pas trop mauvaise.

• • •

Nous avons la douleur d'apprendre que M. Chs Brodeur, président du Cercle Saint-David de l'A.C.J.C. et employé digne de toutes les confiances de l'Association des Fermiers de St-Jean-Baptiste, nous quittera bientôt pour Val Marie, Sask. Il deviendra là gérant d'une cour à bois. Pour M. Brodeur c'est une promotion, mais pour la paroisse de Saint-Jean-Baptiste c'est l'éloignement d'un de ses plus braves fils.

• • •

Les parties de cartes vont de plus belle. L'A.C.J.C. a pourvu la salle d'un excellent piano et de tout l'aménagement nécessaire pour que le plus grand nombre possible puisse jouer. Elle est aidée par les Enfants de Marie et les Dames de Sainte-Anne. Ces dernières ont eu, à leur dernière soirée, des joueurs à soixante tables. Les programmes sont attrayants et ces réunions de la grande famille paroissiale sont un charme dont on saurait difficilement se passer.

A nos Correspondants

Nous avons dû remettre au prochain numéro un certain nombre de communications arrivées trop tard. Nous rappelons une fois de plus à nos correspondants qu'il nous est matériellement impossible de garantir l'insertion, dans le numéro de la semaine, des chroniques qui ne nous arrivent que le mardi matin.

LORETTE

Mariage

Le lundi 7 février, E.-M. Gingras, imprimeur, de Saint-Boniface, conduisait à l'autel Virginie Lagimodière, fille de William Lagimodière. Longue et heureuse vie aux nouveaux époux!

• • •

Les Quarante-Heures ont eu lieu au Couvent les trois derniers jours de la semaine dernière. A cette occasion, le R. P. Laplante, de Sainte-Anne, est venu prêter son concours à M. le curé.

• • •

Dimanche, après vêpres, eut lieu la bénédiction des enfants. On ne pouvait désirer température plus favorable; malgré cela, il y a tant de grippe dans la paroisse que le nombre des enfants semble ne pas avoir été aussi considérable que les années précédentes.

• • •

La quantité de lait reçue à notre fromagerie augmente graduellement; il y a tout lieu de croire qu'au printemps on y apportera tout le lait que permet de recevoir l'installation actuelle. Tant mieux! Puissent tous les cultivateurs comprendre que cette industrie est tout à leur avantage! C'est bien ce que prouvent les efforts des grandes compagnies laitières de la ville pour faire fermer les portes de la fromagerie.

HAYWOOD

Le dimanche 16 février, une partie de cartes a été donnée dans l'école du village. Comme d'habitude, une foule s'est rendue. Les heureux gagnants étaient: 1er prix pour dames, Mlle Jeanne picton; pour hommes, M. Garnet Nesbit; prix de consolation: pour dames, Mme L.-E. Millar; pour hommes, M. Marcel Fay. Après s'être bien amusés et avoir entendu de jolies chansons et récitations, quelques chansons à répéter, on s'en est retourné à la maison aux petites heures du matin.

• • •

Le 20 du mois courant, une soirée de paniers sera donnée au profit de l'église. Espérons que la température sera favorable et qu'un grand nombre de personnes viendront. On se promet bien du plaisir.

• • •

Mlle Marie-Aimée Dagesse se remet un peu d'une attaque de fièvre typhoïde qu'elle a contractée il y a deux semaines. Elle est encore à l'hôpital de la Miséricorde à Winnipeg, mais son état n'est plus dangereux.

• • •

M. le curé et sa soeur ont été rendre une visite à leur mère que la mauvaise grippe a amenée à l'hôpital.

• • •

M. Jos. Robidoux nous est revenu de son voyage de la province de Québec. Il est enchanté de sa promenade.

• • •

M. Lavoie, frère de M. le curé, est en promenade chez son frère pour quelques jours.

• • •

Mercredi, vers les 10 h. 30, on célébrait le mariage de Mlle Anaïs Picton avec M. Michel Picton. La messe a été célébrée par M. l'abbé Pierre Picton, vicaire à Sainte-Agathe, frère de la mariée. Un succulent dîner a été donné chez les parents de la mariée. Il y avait une foule d'amis et de parents. Parmi les invités on remarquait M. l'abbé Pierre Picton, M. le curé Lavoie, plusieurs amis de Saint-Claude.

Aux nouveaux mariés nous offrons nos voeux de bonheur, santé et prospérité. Ils demeureront à Haywood.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur de janvier

Grade X: Lucie Beaudry.

Grade IX: Germaine Tétrault.

Grade VII: Léonne Rougeau, Cécile André.

Grade VI: Emilienne Fabas et Doris Rougeau (ex-aequo), Aimé Bisson.

Grade V: Augustin Gagnon, Aurore Mondor.

Grade IV: Marie Emond, Marie-Ange Lord.

Grade III: Anna Balcaen, Hélène Boily.

Grade II: Cécile Lafortune, Eugène Guénette.

Grade I: Classe A: Laurette Tétrault, Angèle André. Classe B: Jeanne Emond, Georges Boisjoli.

Cours préparatoire: Yvonne Rocan, Fernand Gagnon.

SAINT-BONIFACE

Mort de M. Arthur Olivier

Mardi matin ont eu lieu à la cathédrale les funérailles de M. Arthur Olivier, décédé mercredi dernier à Chicago. Mgr Jubinville officiait, assisté de MM. les abbés Brunet et Boulet comme diacre et sous-diacre.

M. Olivier était âgé de 65 ans. Né dans la province de Québec, il était venu dans l'Ouest il y a près de 50 ans et avait été le premier à ouvrir une boutique de barbier à Winnipeg, à l'angle des rues Main et Water. L'automne dernier, il était allé se fixer à Chicago.

Lui survivent, outre son épouse, sept filles, dont Mme O.-R. Butner, Saint-Boniface; Mme Arthur Stevens, Winnipeg; Mme Joseph Day, Winnipeg; Alice, religieuse oblate à la Maison-Chapelle, Saint-Boniface, et un fils, Louis, Winnipeg.

La Liberté offre ses sympathies à la famille.

A l'Hospice Taché

Les Soeurs Grises de l'Hospice Taché sont extrêmement touchées de la générosité avec laquelle la population de Saint-Boniface a contribué à leur "Shower" du 6 courant et remercient chaleureusement les bienfaiteurs de leur belle ouvre. Elles tiennent à mentionner spécialement les dames du Cercle Sainte-Elisabeth, les Dames de Sainte-Anne, la Ligue des Demoiselles catholiques de Langue Française et les Enfants de Marie.

Au cours de la visite chez les vieillards de la maison, il y eut programme musical auquel prirent part aimablement Mme Lingpré, Miles Poulain, Huot, Painchaud, Viau, Goulet, F. Gosselin et A. Mercier. Les plus applaudis toutefois durent être, croyons-nous, les héros et héroïnes de la fête qui y allèrent de leurs chants et pas de danse. A tous et toutes cordial merci.

"CANOSSA"

Voici une brève analyse de la pièce que les élèves du Collège auront l'honneur d'offrir à Monseigneur, le jeudi 10 mars prochain.

Au premier acte, le Pape Grégoire VII, marchant vers Augsbourg, apprend qu'Henri IV vient à sa rencontre; il s'arrête à Verceil, avec Thierry et Gérard, ses deux petits secrétaires. Mangold prétend qu'Henri veut attaquer le Pape. Les Lombards sont en armes et ont massacré des amis du Pontife. Heriembaud, père de Gérard, meurt tué par Cincius, père de Thierry. Gérard et Thierry restent encore plus unis dans leur malheur. Entendant dire qu'Henri s'en vient implorer son pardon, Grégoire se retire pour prier.

Au deuxième acte, sous l'influence de Cincius et de Roland, prêtre renégat, Henri, se croyant rejeté du Pape, signe l'ordre qui doit armer les Lombards contre Grégoire. Roland, porteur de ce message, périt accidentellement. Hugues, abbé de Cluny, invite l'Empereur à voir là le doigt de Dieu. Thierry essaie, en vain, de ramener son père, Cincius, au devoir. Ce dernier allait fuir en emmenant son fils captif, quand soudain Henri revient, décidé à se soumettre. Il chasse Cincius de sa présence.

Au troisième acte, à Canossa, dans la salle du trône, sont déposées l'épée et la couronne impériales. Le Pape reste encore indécis. Mangold pousse à la sévérité, Hugues à la clémence. Cincius, déguisé en moine, revoit son fils, lui prédit sa vengeance. Survient Henri, impatient; Hugues l'apaise. Le Pape pardonnera; il mande le roi. Henri se présente devant lui et implore son pardon. Cincius attente une seconde fois à la vie de Grégoire, mais échoue, grâce à l'héroïque intervention de Thierry. Cincius, de honte et de désespoir, se jette en bas des tours. Grégoire absout l'empereur.

Les traîtres punis, le roi soumis et repentant, tout proclame avec le choeur invisible que le Pape est vraiment le successeur de Pierre: "Tu es Petrus".

Les billets seront en vente au Collège dès la semaine prochaine. Siège réservé, 50 sous; entrée, 35 sous.

Sport

Les amateurs de gouret qui se sont rendus à la patinoire, dimanche dernier, ont été bien récompensés. Les deux parties qui y furent jouées ont été intéressantes.

A 2 h., les "Civics" et les "Polar Bears" envahissaient la glace avec, de part et d'autre, la détermination apparente de remporter la victoire. Ces clubs étant à peu près d'égale force, ils ont fait partie nulle avec 10 minutes de temps supplémentaire. Résultat: 1 à 1.

A 3 h. 30, l'Union Canadienne engageait la lutte contre les Athletics, et après une lutte acharnée, sortait victorieuse. Résultat: 2 à 1. Les connaisseurs nous disent que les Athletics sont plus fort individuellement, mais qu'il leur manquait le jeu d'ensemble qui permit à l'Union de remporter la victoire et de s'établir en tête de la liste. Desmet compta le premier point pour l'Union. Marius égalisa en enregistrant le sien. Pendant les dix minutes de temps supplémentaire, McEachran enregistra le point qui donne tant d'orgueil à son club.

On nous dit qu'Armand Levesque est un habile gardien de but et que son club lui doit la victoire. Bruneteau, dans les buts des Athletics, a eu moins à faire, mais il s'est bien acquitté de sa tâche.

Il y aura encore deux parties dimanche, mais on ne nous a pas dit quels clubs joueront les premiers.

Le Club Belge

C'est dimanche prochain que les vrais amateurs de whist canadien auront l'occasion de se faire valoir au club. Le premier prix pour la partie de cartes, gracieusement offert par notre excellent ami M. René Persoons et consistant en une belle valise à main d'une valeur de $15, sera décerné à la personne, dame ou homme, ayant remporté le plus grand nombre de points. Afin de pouvoir jouer les 20 parties on commencera à 8 h. 15 très précises.

Il y aura six prix pour la partie de cartes et six autres beaux prix pour la tombola. Tous les joueurs de whist sont très cordialement invités.

Pour le Comité,
C. De BUCK, Sec.

Mariage

Le 8 février — Wilfrid Robidoux, fils de Joseph Robidoux et de Rose-Anna Dupré, de Haywood, et Eugénie Balez, fille de Jean-B. Balez et de Marie Albaret, de Haywood.

Baptêmes

Le 8 février — Joseph-Florain-Gabriel-Zénon, né le 5 février, enfant d'Adélard Larocque et d'Anna Cyr. Parrain, Zénon Cyr; marraine, Bernadette Cyr.

Le 12 février — A l'hôpital: Marie-Rose, née le 11 février, enfant de Remi Van den Dreisck et de Marguerite Bélot. Parrain, André Bélot; marraine, Mme Félix Bélot.

Le 12 février — A l'hôpital: Marie-Violet, née le 11 février, enfant de Remi Van den Dreisck et de Marguerite Bélot. Parrain et marraine: Maurice Gydé et son épouse.

Le 13 février — Joseph-Gérard-Wilfrid, né le 8 février, enfant d'Adrien Gauthier et de Corine Levêque. Parrain, Wilfrid Levêque; marraine, Blanche Levêque.

Le 13 février — Joseph-Philippe-Albert-Aimé, né le 7 février, enfant d'Emile Normandeau et de Ida Saint-Laurent. Parrain, Philippe Saint-Laurent; marraine, Eloise Saint-Laurent.

Le 13 février — Marie-Cécile-Rita-Clara, née le 12 février, enfant d'Eugène Clément et de Henriette Gauthier. Parrain, Emmanuel Navillod; marraine, Célina Navillod.

Sépulture

Le 12 février — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Henri Marchand, fils de Joseph Marchand et de Célina Chartrand, décédé le 9 février, à l'âge de 17 ans.

UNION CANADIENNE

Nos salles sont toujours le lieu de rendez-vous par excellence des jeunes et des vieux. On s'amuse ferme au billard, aux cartes et aux dames, et notre gérant voit toujours d'un bon oeil l'entrain qui règne chez nous.

• • •

La partie de cartes de dimanche soir amenait encore une bonne foule chez nous. On s'est amusé et on le le dit. Nos bons amis nous ont aidés à servir le goûter. Notre orchestre, dont nous ne louons jamais assez les efforts, rendit quelques morceaux nouveaux, et nous profitons de l'occasion pour inviter les instrumentistes amateurs à prêter leur concours à notre gardien qui s'occupe de cet orchestre.

• • •

Nous aurons encore le plaisir d'avoir un concert par la fanfare "Princess Pat". Ce sera probablement le mardi gras au soir, 1er mars, dans la salle du Collège.

• • •

L'assemblée des actionnaires aura lieu dans les premiers jours de mars. Notre chapelain sugérait de faire un banquet à cette occasion. Très bien. Nous lui suggérons à notre tour de confier l'organisation de ce banquet à l'ami Roméo. On dit qu'il a un don particulier pour organiser des "parties".

PETITES NOTES

Mme Charles Casson, de Los Angeles, tient à remercier tous ses parents et amis pour leurs offrandes de messes et de sympathies à l'occasion de la mort de son mari.

• • •

M. Adjutor Pedneault, qui habita St-Boniface pendant de longues années, est mort mercredi à Vancouver, à la suite d'une opération. Il était le frère de Mme Eda Pelletier, de cette ville.

• • •

Notre compatriote M. Antonio Lanthier vient de faire l'acquisition de l'immeuble Charrest, situé au numéro 296 de la rue Main. Cet édifice était occupé par la maison Rodgers, spécialiste en fourrures. M. Lanthier doit s'y installer vers le 1er juin. Auparavant, le local sera complètement aménagé et même agrandi et M. Lanthier aura bientôt un des plus beaux magasins du genre. Les travaux, qui seront commencés sous peu, sont sous la direction de M. Rosario Corbeil. Nos félicitations.

Vienne se meurt

Vienne — Les Viennois disparaissent, paraît-il, parce qu'ils ne veulent plus d'enfants.

La mortalité dépasse actuellement de 40 pour 100 les naissances, et la population diminue chaque année. On met cet état de choses sur le compte de l'intempérance et de l'abus des plaisirs.

L'hygiène et la diminution de la mortalité infantile ne feraient que retarder l'issue fatale. Chaque année, les statistiques montrent une amélioration au point de vue sanitaire, mais une diminution du nombre des naissances.

Avec une population de deux millions d'habitants, le nombre des décès est tombé en 20 ans, de 34,000 à 32,000, mais le nombre des naissances, dans le même laps de temps, est passé de 55,000 à 23,000.

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

MISTRESS BEECHER STOWE

La Case de l'Oncle Tom

No 19

M. Wilson s'assit auprès de la table et se mit à mordre convulsivement le manche de son parapluie.

— Voyons, monsieur Wilson, dit Georges en s'approchant et s'asseyant résolument tout près de lui, front contre front; voyons, regardez-moi donc! ne suis-je pas un homme comme vous? Voyez mon visage, voyez mes mains, voyez mon corps... Et le jeune homme se leva fièrement... Eh bien! ne suis-je pas un homme... autant que qui que ce soit? Monsieur Wilson! écoutez ce que je vais vous dire; j'ai eu pour père un de vos messieurs du Kentucky; il n'a même pas daigné s'occuper de moi... Il m'a laissé vendre... avec ses chiens et ses chevaux. J'ai vu ma mère et sept enfants à l'encan du shérif... devant mes yeux... un à un... ils ont été vendus à sept maîtres différents; j'étais le plus jeune: elle vint et s'agenouilla devant le vieux maître qui m'achetait, le suppliant de l'acheter avec moi pour qu'elle pût avoir un de ses enfants; il la repoussa du talon de sa lourde botte!... Je l'ai vu faire. Le dernier souvenir que j'aie gardé de ma mère, c'est le bruit de ses sanglots et de ses cris, quand on m'attacha au cou du cheval qui allait m'emporter loin d'elle!

— Et après?

— Mon maître s'arrangea avec un des acheteurs, il prit ma soeur aînée. Elle était pieuse et bonne, membre de l'Eglise des anabaptistes, et aussi belle que ma pauvre mère l'avait été! elle était bien élevée et avait d'excellentes façons. Je fus d'abord heureux de la voir acheter: c'était une amie que j'avais près de moi. Hélas; je dus bientôt m'en affliger. Monsieur! je suis resté à la porte pendant qu'on la fouettait; il me semble que chaque coup retombait à nu sur mon coeur. Et je ne pouvais rien... rien pour la secourir! Et elle était fouettée, monsieur, pour avoir voulu vivre d'une vie chaste et chrétienne: vos lois ne donnent point aux filles esclaves le droit de vivre ainsi! Enfin, je l'ai vue enchaînée avec la troupe d'un marchand de chair humaine, qui l'emmenait à la Nouvelle-Orléans et cela... pour ce que je vous ai dit! Depuis je n'ai plus jamais entendu parler d'elle. Je grandis; des années, de longues années passèrent! Ni mère, ni père, ni soeur! Pas une âme vivante qui se souciât de moi plus que d'un chien!... Rien que le fouet, les injures et la faim! Oui, monsieur, j'ai eu si faim, que j'étais heureux de manger les os qu'ils jetaient à leurs chiens! Et pourtant, quand j'étais petit enfant et que je passais à pleurer mes nuits sans sommeil, ce n'était pas le fouet, ce n'était pas la faim qui me faisaient pleurer... C'était ma mère et ma soeur! Je pleurais parce que je n'avais point d'ami sur terre pour m'aimer. J'ignorais ce que pouvaient être la paix et le bonheur. Jusqu'au jour où j'entrais dans votre fabrique, on ne m'avait pas dit une bonne parole. Monsieur Wilson, vous m'avez doucement traité, vous m'avez encouragé à bien faire, à lire, à écrire, à faire quelque chose par moi-même. Dieu sait combien je vous en suis reconnaissant! C'est à cette époque que j'ai rencontré ma femme. Vous l'avez vue. Vous savez combien elle est belle! Quand j'ai senti qu'elle m'aimait, quand je l'ai épousée, je me suis cru au nombre des vivants; j'étais si heureux! Elle est bonne autant qu'elle est belle! Mais quoi, voilà que mon maître vient... il m'arrache à mon travail, à mes amis, à tout ce que j'aime, et il me rejette dans la boue! Et pourquoi ?parce que, dit-il, j'oublie qui je suis... Il veut m'apprendre que je ne suis qu'un esclave! Mais voilà qui est la fin de tout, et pire que tout! Il se met entre ma femme et moi... Il veut que je l'abandonne et que j'en prenne une autre... Et tout cela, vos lois lui permettent de le faire... en dépit de Dieu et des hommes! Monsieur Wilson, prenez-y garde! Il n'y a pas une de ces choses qui ont brisé le coeur de ma mère... de ma soeur et de ma femme... il n'y a pas une de ces choses qui ne soit permise par vos lois. Chaque homme, dans le Kentucky, peut faire cela, et personne ne peut lui dire non! Appelez-vous ces lois les lois de "mon pays"? Monsieur, je n'ai pas plus de pays que je n'ai de père! Mais j'en aurai un plus tard... Tout ce que je demande à votre pays, à vous, c'est qu'il me laisse, c'est que je puisse en sortir tranquillement. Si j'arrive au Canada, où les lois m'assisteront et me protégeront, le Canada sera mon pays, et j'obéirai à ses lois; et si l'on veut m'arrêter, que l'on prenne garde! car je suis un désespéré! je combattrai pour ma liberté jusqu'au dernier soupir de ma poitrine! Vous dites que vos pères ont fait cela: s'ils ont eu raison, j'aurai raison aussi, moi!

Georges parla, tantôt assis près de la table, tantôt debout et parcourant la chambre à grands pas; il parla avec des larmes et des éclairs dans les yeux, et des gestes désespérés.

C'en était beaucoup trop pour le vieillard auquel il s'adressait; il tira de sa poche un grand mouchoir de soie jaune et s'essuya le visage.

— Que le diable emporte les maîtres! s'écria-t-il dans une explosion de colère. Malédiction sur eux!... Ah! est-ce que j'ai juré? Allons, Georges, en avant! mais soyez prudent, mon garçon! Ne tuez personne, Georges, à moins que... tenez, il vaudrait mieux ne pas tuer! oui, cela vaudrait mieux. Pour moi, je ne voudrais faire de mal à personne, vous savez. Où est votre femme, Georges? ajouta-t-il en se levant avec un mouvement nerveux, et en parcourant la chambre.

— Partie, monsieur, partie! emportant son enfant dans ses bras. Où? Dieu seul le sait! Elle a pour guide l'étoile du Nord! Quand nous retrouverons-nous?... Nous retrouverons-nous sur cette terre?... Personne ne pourrait le dire.

— Est-ce bien possible?... Vous me confondez! Cette famille était si bonne!

Les bonnes familles contractent des dettes, et les lois de votre pays leur permettent d'arracher l'enfant du sein de sa mère pour payer la dette du maître! dit Georges avec amertume.

— Bien! bien! dit l'honnête vieillard en fouillant dans sa poche. Je ne veux pas discuter là-dessus, non, mordieu! je ne veux pas écouter mon jugement. Tenez, Georges, ajouta-t-il, en tirant de son portefeuille un paquet de billets de banque.

— Non, cher et bon monsieur, dit Georges, vous avez fait beaucoup pour moi, et ceci pourrait vous jeter dans de grands ennuis. J'ai assez d'argent, je pense, pour aller jusqu'au bout de ma route...

— Je veux que vous acceptiez, Georges; l'argent est partout d'un grand secours. On ne peut en avoir trop, pourvu qu'on l'emploie honnêtement. Prenez, mon enfant, prenez! prenez!

— Eh bien! à une condition, dit Georges, c'est que je vous le rendrai un jour.

— Et maintenant, Georges, combien de temps comptez-vous voyager de la sorte? Pas longtemps et pas loin, n'est-ce pas?... C'est bien imaginé; mais c'est trop audacieux. Et ce nègre, quel est-il?

— Un fidèle: il a passé au Canada il y a plus d'un an, et puis, il a appris que son maître, furieux contre lui, torturait sa pauvre vieille mère... il revient pour la secourir; il épie l'occasion de l'enlever.

— A-t-il réussi?

— Pas encore: il rôde autour de la place. Il va venir avec moi jusqu'à l'Ohio pour me remettre entre les mains des amis qui l'ont secouru; puis il reviendra la chercher.

— C'est dangereux, bien dangereux, reprit le vieillard.

Georges releva la tête et sourit dédaigneusement.

Le vieillard le regarda de la tête aux pieds avec une sorte d'admiration naïve.

— Georges, lui dit-il, vous vous êtes singulièrement développé; vous portez la tête, vous agissez, vous parlez comme un autre homme.

— C'est que je suis un homme libre, reprit Georges avec orgueil; oui, monsieur, j'ai dit pour la dernière fois "Maître" à un autre homme. Je suis libre!

— Prenez garde! vous n'êtes pas sauvé; vous pouvez être pris.

— Si l'on en vient là... tous les hommes sont libres et égaux dans le tombeau, monsieur Wilson!

— En vérité, votre audace me confond, reprit Wilson. Venir ici, à la plus proche taverne!

— Mais, monsieur Wilson, c'est si hardi, et cette taverne est si proche, qu'ils n'y penseront jamais. On ira me chercher plus loin... et d'ailleurs, vous même vous ne m'auriez pas reconnu. Le maître de Jim ne vit pas dans ce pays... Jim y est tout à fait étranger; il est abandonné maintenant, on ne le cherche plus, et personne, je pense, ne me reconnaîtra au signalement de l'affiche.

Georges tira son gant et montra la cicatrice d'une blessure récemment guérie.

— Ce sont les adieux de M. Harris, fit-il avec mépris. Il y a quinze jours, il lui prit fantaisie de me faire cette marque, parce que, disait-il, il pensait que je tâcherais de m'évader au premier moment. C'est particulier!... Qu'en dites-vous?... Et il remit son gant.

— Je déclare que mon sang se glace quand je pense à tout cela... Votre position, vos périls... oh!

Mon sang, à moi, a été glacé dans mes veines pendant des années... il bouillonne maintenant! Allons, cher monsieur, reprit-il après quelques instants de silence, j'ai vu que vous me reconnaissiez, et j'ai voulu causer un peu avec vous, pour que votre surprise ne me trahît pas. Mais adieu! je pars demain matin de bonne heure, avant le jour. Demain soir, j'espère dormir en sécurité sur la rive de l'Ohio! Je voyagerai de jour, descendrai aux meilleurs hôtels, et dînerai à la table commune, avec les maîtres de la terre! Allons! adieu, monsieur, si vous apprenez que je suis pris, vous saurez que je suis mort... Adieu!

Georges se tint droit et ferme comme un roc, et tendit la main avec la dignité d'un prince. Le bon petit vieillard la secoua cordialement, et, après avoir jeté autour de lui un regard timide, il prit son parapluie et sortit.

Georges demeura un instant pensif, attachant ses regards sur la porte qu'il fermait. Une pensée traversa son esprit: il s'élança vers la porte, et l'ouvrant:

— Monsieur Wilson, encore un mot!

M. Wilson rentra. Georges ferma la porte à clef comme auparavant, attacha un instant ses yeux irrésolus sur le parquet, puis relevant la tête par un soudain effort:

— Monsieur Wilson, vous vous êtes conduit avec moi comme un chrétien. J'ai besoin de vous demander encore un acte de bonté chrétienne.

— Allez, Georges.

— Eh bien! monsieur, ce que vous disiez est vrai. Je cours un danger terrible; que je meure... je ne connais pas en ce monde âme vivante qui s'en soucie seulement y prenne garde...

On entendait les palpitations de sa poitrine haletante; il ajouta avec un pénible effort:

— On me jettera là comme un chien, et, un jour après personne n'y pensera... excepté ma pauvre femme! pauvre âme! elle se désolera et pleurera... Si vous vouliez bien essayer de lui faire passer cette petite épingle. C'est un présent de Noël qu'elle m'a fait. Chère, chère enfant! Donnez-la-lui, et dites-lui que je l'ai aimée jusqu'à la fin... Voulez-vous, monsieur, voulez-vous? reprit-il d'une voix émue.

— Oui, certes, pauvre jeune homme! dit M. Wilson, les yeux humides et la voix tremblante.

— Dites-lui encore, reprit Georges, qu'elle aille au Canada, si elle peut, c'est là mon dernier voeu. Peu importe que sa maîtresse soit bonne, peu importe qu'elle soit attachée à cette maison; l'esclavage finit toujours par la misère. Dites-lui de faire de notre enfant un homme libre... et alors il ne souffrira pas comme j'ai souffert. Dites-lui cela, monsieur Wilson, voulez-vous?

— Oui, Georges, je le lui dirai.. Mais j'ai la confiance que vous ne mourrez pas. Du courage! vous êtes un brave garçon. Ayez confiance en Dieu, Georges. Je souhaite de tout mon coeur que vous arriviez au bout de... de... Oui, je le souhaite.

— Y a-t-il un Dieu, pour qu'on ait confiance en lui? fit Georges avec tant d'amertume que la parole expira sur les lèvres du vieillard. Ah! ce que j'ai vu dans ma vie me fait trop sentir qu'il ne peut pas y avoir de Dieu! Vous ne savez pas, vous autres, chrétiens, ce que nous pensons de tout cela! Il y a un Dieu pour vous, il n'y en a pas pour nous!

— Ah! mon enfant, ne pensez pas ainsi, dit le vieillard avec des sanglots. Dieu existe... il existe! Autour de lui, il y a des nuages et de l'obscurité, mais son trône est placé entre la justice et la vérité. Il y a un Dieu, Georges; croyez en lui, confiez-vous en lui, et, j'en suis sûr, il vous assistera. Chaque chose sera mise à sa place, sinon en cette vie, au moins en l'autre!

La véritable pitié, la bienveillance de ce simple vieillard semblaient le revêtir d'une sorte de dignité et donnaient à ses paroles une autorité souveraine. Georges, qui se promenait à grands pas dans la chambre, s'arrêta un instant tout pensif; puis il lui dit tranquillement:

— Je vous remercie de me parler ainsi, mon ami; j'y penserai.

CHAPITRE XII

Un commerce permis par la loi

"Dans Rama, une voix fut entendue; il y eut des pleurs, des lamentations et une grande douleur, Rachel pleurait ses enfants et ne voulait pas être consolée." — La Bible.

. . . .

M. Haley et Tom continèrent leur route, absorbés l'un et l'autre dans leurs réflexions. C'est une chose curieuse que les réflexions de deux personnes assises l'une à côté de l'autre. Elles sont sur le même siège: elles ont les mêmes yeux, les mêmes oreilles, les mêmes mains, enfin les mêmes organes, et ce sont les mêmes objets qui passent devant leurs yeux... Et cependant quelle profonde différence dans leur pensée!

Voici, par exemple, M. Haley: eh bien! il songe à la taille de Tom, à sa hauteur, à sa largeur, au prix qu'il en aura, s'il parvient à le conserver gras et en bon état jusqu'au marché; il se demande de combien de têtes il devra composer son troupeau; il suppute la valeur de certains arrangements d'hommes, de femmes et d'enfants... puis il réfléchit à son humanité; il se dit que tant d'autres mettent les fers aux pieds et aux mains de leurs nègres, tandis que lui veut bien se contenter des fers aux pieds, et laisser à Tom l'usage de ses mains... aussi longtemps du moins qu'il se conduira bien... puis il soupire en pensant à l'ingratitude humaine, et il en arriva à se demander si Tom apprécie bien ses bontés... Il a été tellement trompé par des nègres, qu'il avait pourtant bien traités... il s'étonne de voir combien, malgré cela, il est cependant resté bon!

Quant à Tom, il réfléchit à quelques mots d'un gros vieux livre, qui lui trottent par la tête. "Nous n'avons point ici-bas de demeure permanente, mais nous en cherchons une pour la vie à venir. C'est pourquoi Dieu lui-même n'a pas honte d'être appelé Notre Dieu, car il nous a préparé lui-même une cité." Ces paroles d'un vieux livre que consultent surtout les illettrés et les ignorants ont eu, dans tous les temps, un étrange pouvoir sur l'esprit du pauvre et du simple: elles soulèvent l'esprit des profondeurs de l'abîme, et là où il n'y avait que le sombre désespoir, elles réveillent, comme l'appel de la trompette, le courage, l'énergie et l'enthousiasme...

Haley tira plusieurs journaux de sa poche et se mit à lire les annonces avec une attention qui l'absorbait complètement. Il n'était pas positivement fort sur la lecture; sa lecture à lui était une sorte de récitatif à demi-voix, comme s'il eût eu besoin du contrôle de ses oreilles, avant d'accepter le témoignage de ses yeux. Il voulait s'entendre. C'est ainsi qu'il récita lentement le paragraphe suivant:

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE — NEGRES

Conformément à l'arrêt de la Cour, seront vendus le mardi 21 février, devant la porte du palais, en la ville de Washington, dans le Kentucky, les nègres dont les noms suivent:

Agar, âgée de 60 ans;
John, âgé de 30 ans;
Ben, âgé de 21 ans;
Saül, âgé de 25 ans;
Albert, âgé de 14 ans.

Ils seront vendus au bénéfice et pour le compte des créanciers et héritiers de la succession de Josse Blutchford, esquire.

Signé: Samuel MORRIS,
Thomas PLENT, syndics.

— Il faudra que je voie cela, dit Haley s'adressant à Tom, faute d'autre interlocuteur. Vous voyez, Tom, je vais avoir une belle troupe pour mettre avec vous... cela vous sera une société. Rien n'est agréable comme la bonne compagnie, vous savez. Nous allons d'abord et avant tout nous rendre directement à Washington. Là je vais vous faire enfermer dans la prison, pendant que je ferai mes affaires.

Tom reçut cette agréable nouvelle avec une douceur parfaite, mais il se demandait seulement dans son coeur combien de ces malheureux avaient des femmes et des enfants; ils se demandait s'ils sentiraient autant que lui le chagrin de les quitter. Et puis, il faut bien l'avouer, ce naïf avertissement donné à Tom, qu'on allait le jeter en prison, n'était nullement de nature à faire impression sur un pauvre homme qui avait mis tout son orgueil à tenir une ligne de conduite irréprochable... Tom était un peu orgueilleux de son honnêteté; il n'avait que cela dont il pût être fier... S'il eût appartenu aux classes élevées du monde, il n'eût pas été réduit à cette extrémité. La journée se passa, et, vers le soir, Haley et Tom se trouvèrent installés à Washington, celui-ci dans une prison, celui-là dans une taverne.

Le lendemain, vers onze heures, une foule très mêlée se pressait au pied de l'escalier du tribunal: ceux-ci fumaient, ceux-là chiquaient; les uns crachaient, les autres parlaient, suivant les goûts respectifs des personnages.

On attendait l'ouverture des enchères. Les hommes et les femmes qu'on allait vendre formaient un groupe à part; ils se parlaient entre eux à voix basse. La femme désignée sous le nom d'Agar était une véritable Africaine de tournure et de visage; elle pouvait avoir soixante ans; mais elle en portait davantage; la maladie et les fatigues l'avaient vieillie avant l'âge. Elle était presque aveugle, et ses membres étaient perclus de rhumatismes. A côté d'elle se tenait le dernier de ses fils, Albert, petit, mais alerte et beau garçon de quatorze ans. C'était le dernier survivant d'une nombreuse famille que la malheureuse mère avait vu vendre pour les marchés du Sud. La pauvre vieille appuyait sur lui ses deux mains tremblantes, et jetait un regard inquiet et timide sur tous ceux qui s'approchaient pour l'examiner.

— Ne craignez rien, mère Agar, dit le plus vieux des nègres. J'en ai parlé à M. Thomas, et il espère pouvoir arranger cela de manière à vous vendre tous deux ensemble, dans un seul lot.

— Ils n'ont pas à dire que je ne puis plus travailler, fit la pauvre vieille en élevant ses mains tremblantes. Je puis faire la cuisine, écurer, frotter... Je mérite bien qu'on m'achète... Et puis, je serai vendue bon marché, dites-lui cela, vous, reprit-elle vivement.

Cependant Haley fendit la foule, arriva au vieux nègre, lui fit ouvrir la bouche, examina la mâchoire, frappa de petits coups sur les dents, le fit lever, se dresser, courber le dos, et accomplir diverses évolutions pour montrer ses muscles. Puis il passa au suivant et lui fit subir le même examen. Il alla enfin vers Albert, lui tâta le bras, étendit ses mains, regarda ses doigts et le fit sauter pour voir sa souplesse.

— Il ne peut pas être vendu sans moi, dit la vieille femme avec une énergie passionnée. Lui et moi nous ne faisons qu'un seul lot; je suis encore très forte, m'sieu, je peux faire un tas d'ouvrage: comptez là-dessus.

— Dans une plantation? dit Haley avec un coup d'oeil de mépris. En voilà une histoire!

Puis, comme s'il eût suffisamment examiné, il se promena dans la cour, regardant à droite et à gauche, les mains dans ses poches, le cigare à la bouche, le chapeau sur l'oreille, prêt à agir.

— Qu'en pensez-vous? dit un homme qui avait suivi de l'oeil l'examen de Haley, comme pour se former une opinion d'après la sienne.

— Ma foi! dit Haley en crachant, je vais pousser l'enfant.

— Ils veulent vendre l'enfant et la vieille mère ensemble.

— Je leur en souhaite! Un tas de vieux os! Elle ne vaut pas le sel qu'elle mangerait.

— Vous n'en voudriez donc pas?

— Il faudrait être fou pour en vouloir; elle est à moitié aveugle, les membres perclus, et idiote.

— Il y a des gens qui achètent ces vieilles femmes et qui en tirent plus de parti qu'on ne pense, dit l'interlocuteur de Haley en paraissait réfléchir.

— Cela ne me va pas, à moi, dit Haley, je n'en voudrais pas, quand on me la donnerait. J'ai vu mon affaire...

— Ah! c'est une pitié de ne pas l'acheter avec son fils; elle lui semble si attachée! Ils la donneront à bon compte, j'en suis sûr.

— Quand l'argent est perdu, c'est toujours trop cher! Je vais acheter l'enfant pour les plantations. Je ne voudrais pas y emmener la mère. Non, encore un coup, quand on me la donnerait!

— Elle va être désespérée.

— Sans doute, dit froidement Haley.

La conversation se trouva interrompue par le bruit de la foule tumultueuse. Le commissaire-priseur, petit homme trapu, à l'air affairé et important, se fraya un passage à l'aide ses coudes. La pauvre vieille retint son souffle et s'attacha convulsivement à son fils.

— Tenez-vous auprès de votre mère, Albert; ils nous vendront ensemble, dit-elle.

— Ah! maman! j'ai peur que non, dit l'enfant.

— Il le faut, ou je péris, dit la pauvre femme avec une grande véhémence.

Le commissaire commanda le silence, et, d'une voix de stentor, il annonça que la vente allait commencer.

La foule se recula un peu, et l'on commença. Les différents esclaves furent vendus à des prix qui montraient que les affaires allaient bien. Deux d'entre eux furent adjugés à Haley.

— Allons! viens çà, petit, dit le commissaire en touchant l'enfant de son marteau; debout, et montre comme tu es souple.

— Mettez-nous ensemble, s'il vous plaît, messieurs, dit la vieille femme en se serrant contre son fils.

— Au large! répondit le commissaire d'un ton brutal, en lui faisant lâcher prise. Vous venez la dernière! Allons! noiraud, saute.

Et en même temps il poussa l'enfant vers l'estrade. Un profond sanglot se fit entendre derrière lui; l'enfant s'arrêta et se retourna; mais il n'avait pas de temps à lui... il dut marcher; les larmes tombaient de ses grands yeux brillants.

Son beau visage, sa tournure gracieuse, ses membres souples excitèrent vivement les concurrents. Une douzaine d'enchères vinrent simultanément assaillir l'oreille du commissaire. L'enfant inquiet, effrayé, jetait les yeux de tous côtés en entendant ce bruit et cette lutte des enchères se disputant sa personne. Enfin le marteau retomba. L'acquéreur était Haley. L'enfant fut poussé de l'estrade vers son nouveau maître. Il s'arrêta encore un instant pour regarder sa vieille mère, dont les membres tremblaient, et qui tendait vers lui ses mains émues.

— Achetez-moi aussi, m'sieu, disait-elle, pour l'amour de notre cher Seigneur, achetez-moi aussi. Je mourrai si vous ne m'achetez pas...

— Vous mourriez bien davantage si je vous achetais, dit Haley. Non!

Et il pirouetta sur ses talons.

L'enchère de la vieille ne fut pas longue. L'homme qui avait causé avec Haley, et qui ne semblait pas dépourvu de tout sentiment de pitié, l'acheta pour une misère.

La foule commença alors à se disperser.

Les pauvres victimes de la vente, qui avaient vécu ensemble pendant des années, se réunirent autour de la pauvre mère désolée, dont l'agonie était navrante.

— Ne pouvaient-ils pas m'en laisser un? Le maître avait toujours dit qu'on m'en laisserait un, répétait-elle sans cesse avec une expression déchirante.

— Ayez confiance en Dieu, mère Agar, lui dit lentement le plus vieux des esclaves.

— Quel bien ça me fera-t-il? dit-elle avec des sanglots amers.

— Ma mère! ma mère! ne parlez pas ainsi, faisait l'enfant... On dit que vous avez un bon maître.

— Que m'importe! que m'importe! Albert, mon enfant... mon dernier enfant! Commen pourrai-je?...

— Voyons! enlevez-la... ne pouvez-vous pas, quelques-uns? dit Haley sèchement; ça ne lui fait que du mal, tout ça.

Le vieux nègre, moitié force, moitié persuasion, dénoua l'étreinte convulsive, et, tout en la conduisant vers la charrette de son nouveau maître, la troupe des esclaves s'efforça de la consoler.

— Marchons, dit Haley en réunissant ses trois acquisitions.

Il tira des menottes qu'il leur passa aux poignets. Il attacha ensuite les menottes à une longue chaîne, puis il les chassa devant lui jusqu'à la prison.

Quelques jours après, Haley et ses esclaves étaient rendus sains et saufs sur un des bateaux de l'Ohio. C'était le commencement de son troupeau: il devait l'augmenter pendant le trajet de divers articles du même genre que lui ou son agent avaient rassemblés sur les divers points du parcours.

La "Belle-Rivière", brave et beau vaisseau (ni plus beau ni plus brave ne sillonna jamais les eaux d'un fleuve), la "Belle-Rivière" suivait gaiement le courant, sous un ciel splendide; à l'avant flottait le pavillon américain aux bandes semées d'étoiles. Le pont était couvert de gentlemen et de femmes en grande toilette qui se promenaient paisiblement et jouissaient des charmes d'une belle journée. Tout était vie, fête, animation. Mais le troupeau de Haley, entassé dans la cale avec les autres marchandises, ne paraissait pas apprécier les charmes de sa position. Ils étaient assis en cercle et causaient entre eux à voix basse.

Un jour, on stationna dans une petite ville du Kentucky. Haley descendit pour affaires.

Tom, à qui ses fers permettaient de marcher un peu, s'approcha du port et jeta un regard distrait sur les quais. Au bout d'un instant, il vit revenir Haley d'un pas rapide: il était accompagné d'une femme de couleur qui portait un enfant dans ses bras; elle avait une mise fort décente. Un mulâtre la suivait avec une petite malle. Elle marchait gaiement, en causant avec l'homme qui portait la malle; elle franchit la planche et entra dans le bateau.

La cloche sonna, la vapeur siffla, la machine mugit, et le bateau reprit sa course.

La femme s'avança à travers les boîtes et les colis, s'installa à l'avant du bateau, s'assit et se mit à jouer avec son enfant.

Haley, après deux ou trois tours, vint s'asseoir auprès d'elle et entama la conversation d'un ton assez indifférent.

Tom vit un nuage sombre passer sur le front de la jeune femme; elle répondit d'une voix brève et avec emportement:

— Je ne vous crois pas! Oh! je ne vous crois pas! Vous voulez vous jouer de moi...

— Si vous ne me croyez pas, regardez dit Haley; et il tira un papier de sa poche... Voici l'acte de vente, et le nom de votre maître s'y trouve bien; j'ai payé un bon prix, allez! je puis le dire.

— Non! je ne puis croire que mon maître m'ait trompée ainsi, dit la jeune femme avec une agitation croissante.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Vous ne direz tout de même pas que c'est faire un tour de force que d'aller acheter chez le voisin ce que vous pouvez payer meilleur marché chez nous. Avez-vous l'intention d'échanger votre poêle à bois contre un poêle électrique?
— Allez à Winnipeg... Mais oui...
— Pour vous informer des prix et conditions de paiement. Venez ensuite nous voir, car, n'oubliez pas:
FONTAINE & COMPAGNIE font mieux. Téléphone 51 425. 165, ave. Provencher

DEUX CELIBATAIRES demandent pour mars ou avril, deux soeurs sans petits enfants, préférence nationalité française, âge 21 à 35 ans; ouvrage général, maison de ferme; centre canadien-français, province Manitoba. Prix, $25.00 par mois pour deux, nourries, logées. Références. Adressez communications à Boîte 5, la "Liberté".

ON DEMANDE pour le printemps famille avec grands enfants; sera nourrie et logée; travail sur ferme, Manitoba, centre canadien-français. Etablir détails, prix minimum par année première lettre. S'adresser à Boîte 10, la "Liberté". 38p

A VENDRE — Trois bons jeunes étalons Percherons, enregistrés et enrôlés dans la Classe A. Vendrai à bonnes conditions aux gens solvables. Ernest [illegible], Saint-Pierre, Man.

ON DEMANDE — Pour le district scolaire Saint-Adélard No 912, maître ou maîtresse, certificat 2me ou 3me classe, $85 par mois, à partir du 7 mars. Maison d'habitation gratuite. R.-A. Dupasquier, secrétaire-trésorier, Cardinal, Man. 38p

MAISONS A LOUER

No 161, RUE BERRY — Cottage, 6 chambres, moderne, 1er mars. $27.

No 237, RUE BERRY — Cottage, moderne, 5 chambres, 1er mars. $30.

No 185, RUE NOTRE-DAME — Bungalow, 6 chambres, moderne. De suite. $35.

C. BUFFET
Tél. 28 565 294, Bloc McIntyre

MAISONS A VENDRE

RUE DE LA MORENIE — Bonne maison moderne, 6 chambres et salle de bain. Cause de départ. Vente à sacrifice. $3,200 — $650 comptant, balance facile.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE — Bonne maison neuve; 5 chambres et salle de bain. Garantie chaude. $4,500. Bon paiement comptant.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE — Maison moderne, 6 chambres et salle de bain. Grand lot; chauffage eau chaude. $4,700 — $500 comptant, balance facile.

Autres bonnes occasions, à Saint-Boniface, Norwood, Winnipeg, St-Vital.

C. BUFFET
Tél. 28 565 294, Bloc McIntyre

FERMES A VENDRE

BONNES FERMES à vendre dans paroisses françaises du Manitoba. Avec ou sans stock et roulant. Prix modérés, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 294, bloc McIntyre. Tél. 28 565.

ON DEMANDE propriétés de ville et campagne, maisons, fermes, etc. Si vous voulez vendre, donnez tous détails, prix et conditions à C. Buffet, 294, bloc McIntyre. Tél. 28 565.

MAISON A VENDRE — En brique, 9 chambres, beau quartier, conditions faciles. S'adresser à Mme Baillargeon, 220, rue Dumoulin, St-Boniface. Tf

PATATES — On demande à acheter des patates au char dans St-Norbert et paroisses environnantes. Je paierai le plus haut prix du marché. S'adresser à Napoléon Verreault, Saint-Norbert, Man. 37p

LAITERIE à proximité de Saint-Boniface. Maison et écurie modernes. Place pour 40 têtes. On vendrait le tout, animaux et matériel, à des conditions très avantageuses. S'adresser 475, rue de la Morenie, Saint-Boniface.

ON DEMANDE jeune garçon avec bicyclette. Aura l'avantage d'apprendre une bonne ligne de commerce aussi bien que la routine de bureau. Devra pouvoir lire et parler français et anglais. S'adresser à Casier 13, la Liberté.

AU SACRE-COEUR

Le 8 février, la deuxième partie de cartes de la série de dix parties, organisée par MM. les docteurs Laflèche eut lieu dans notre salle paroissiale. Par leurs efforts et leur dévouement, ils surent en faire un succès, ce qui montre bien qu'avec du travail et de la constance on peut vaincre. Nous les félicitons et les remercions. Afin de faire connaître le nouvel instrument de musique, l'orthophone, la maison Mason-Risch avait mis, pour la circonstance, un de ces instruments à la disposition des organisateurs. Au programme, il y avait un solo de flûte par M. Scottier. Il fut bien goûté. Il était accompagné au piano par Mme Thibeault, la musicienne bien connue.

Prix des dames — 1. Mme Mercier, 89; 2. Détaillé par Mmes O. Bourbonnais, L. Enefer et Mlle Paule Sala; Mme L. Enefer remporte la victoire; consolation, Mlle E. Léger.

Prix pour messieurs — 1. M. Jos. Lavoie; 2. M. Pirotton; consolation, M. L. Latourelle.

• • •

Le 22 février prochain, une grande partie de cartes sera donnée par Mme O. Roy. Elle veut en faire un grand succès, comme tout ce qu'elle entreprend. Pour cela, il faut que tous nous répondions à son appel, le 22 au soir. Plusieurs articles du dernier bazar, qui n'ont pu être tirés vu qu'un grand nombre n'avaient pas retourné les billets, seront tirés ce soir-là. Ce sont un gramophone, une tonne de charbon, un sac de farine. Avis à tous ceux qui ont des billets sur ces différents objets.

En plus, Mme Roy disposera de 24 prix pour cette soirée de cartes, douze pour les dames et douze pour les messieurs. Il y a des prix de valeur jusqu'à $15, m'a-t-on dit.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Dimanche dernier notre Société St-Jean-Baptiste tenait son assemblée régulière dans la salle du club. Nous étions une vingtaine; c'était trop peu pour les questions très importantes que nous avions à y discuter. Quoique cette assemblée fût très intéressante, elle l'aurait été encore davantage, tant pour les jeunes membres que pour les autres, si un trop grand nombre s'en désintéressaient moins et ne se contentaient pas seulement de payer leur cotisation. Nous avons cependant là de vieux membres qui donnent un bel exemple par leur régularité et leur patriotisme.

Une question entre autres qui fut soumise, fut celle d'adresser une lettre à nos grands magasins, afin d'avoir une correspondance française avec leurs clients français. La motion fut adoptée à l'unanimité. Nous croyons que si nous voulions sérieusement la chose, il peut être très facile de l'obtenir. Déjà nous voyons dans certains magasins, comme chez Eaton, cette inscription: "Ici nous parlons français". Nous savons aussi que toutes les grandes entreprises commerciales, comme la Cie de la Baie d'Hudson et T. Eaton emploient un grand nombre de Canadiens français. Afin de donner plus de poids à notre requête, nous sollicitons tous les lecteurs de la Liberté et MM. les curés des 60 paroisses canadiennes-françaises du Manitoba, de demander à leurs paroissiens de langue française, quand ils s'adressent par lettre à ces compagnies, de le faire en français. Si nous voulons survivre il faut en prendre les moyens.

• • •

La Société Saint-Jean-Baptiste donnait, dimanche, dans notre salle paroissiale, la soirée de famille annoncée depuis déjà quelque temps. Elle sut en faire un beau succès. On y joua une petite comédie intitulée: "On tourne", comédie qui fut très appréciée de l'auditoire. M. et Mme Boutal, Mlle Bélanger, M. Bernard Gouiet et M. Raymond Bernier rendirent très bien leurs rôles. Ce sont des artistes bien connus, d'ailleurs, et nous savons que quand ils entreprennent quelque chose, ils sont certains du succès. Nous leur offrons nos remerciements et souhaitons les revoir encore.

Comme il y avait une partie de cartes précédant la comédie, les prix furent:

Dames: 1er prix, Mmes E. Boissonneau et Gardiner; consolation, Mmes S. Paul et M. Daignault.

Messieurs: 1er prix M. E. Pinvidic; consolation, M. P. Deseigne.

Le prix d'entrée fut généreusement donné par la compagnie Pélissier.

Enfants de Marie

Attention, les Enfants de Marie. Soirée récréative chez Mlle Florence Dumontier, 599, ave. Bannatyne, le vendredi 18 février, à 8 h. 30. N'oubliez pas de vous rendre, car on se promet bien du plaisir. A bientôt!

Pour notre école

C'est avec beaucoup de plaisir que nous rapportons le si beau succès remporté par Mme D.-J. Léger à sa partie de cartes au profit de l'école du Sacré-Coeur, donnée au "Roseland Garden" le 26 janvier dernier. Tous les amis de notre paroisse lui seront reconnaissants de ce beau travail qui rapporta la belle somme de $222, toutes dépenses payées. Nous la remercions tout autant que nous la félicitons. Cela prouve que le travail et le dévouement ne restent pas sans consolation.

Le goûter fut servi par Mlles Eva De Decker, Marcelle Prendergast, Raymonde et Alma Fournier, Margaret Quinn, Bertha Lambert, Irène Guilbert, Evangeline Léger et Hélène Léger. Le programme musical fut exécuté par Mlles Yvonne Thibault, B. Rhéaume, Evangeline et Hélène Léger, Colette Landry. Mme Léger était assistée par Mme C.-E. Landry, G. Derrington, E.-P. Chauvière et T.-A. Harp.

Baptêmes

Marie-Marguerite-Jeane Frix, fille de M. et Mme J.-E. Frix. Parrain et marraine, M. et Mme N.-W. Chabot.

Marie-Béatrice-L. Boivin, fille de M. et Mme Antonio Boivin. Parrain et marraine: M. et Mme J.-N. Paul.

Aux heureux parents nous offrons nos félicitations.

Mariage

Samedi dernier M. Joseph-N. Jolin conduisait à l'autel Mlle Léonie Cariou. M. Jolin accompagnait son fils et M. Aimé Roy Mlle Léonie Cariou. Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

• • •

Mariage en perspective: M. Laurence Breault et Mlle Berthe Gauthier, fille de M. Apollinaire Gauthier, le 23 février.

• • •

M. et Mme Edouard Frey font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Marguerite-Jeanne.

WINNIPEG

Chevaliers de Colomb

Concours de bridge

Le concours de bridge qui se poursuit actuellement dans la salle du Conseil Provencher touche à sa fin. Ce concours a été si populaire et a créé un tel enthousiasme parmi les concurrents qu'il sera suivi d'un deuxième au commencement de mars. Ce dernier concours est ouvert aux Chevaliers et à leurs amis, et promet d'être des plus intéressants. De magnifiques prix seront offerts aux gagnants: 1er prix, $30.00 en or; 2me prix, $20 en or; 1er prix de consolation, $10 en or; 2me prix de consolation, $5 en or. Chaque concurrent devra choisir son partenaire et donner son nom le plus tôt possible à W.-A. Fournier, 348, rue Main, téléphone 88 969. Qu'on se le dise!

Inauguration d'un hall d'immigration

Le nouveau hall d'immigration construit par les Chemins de fer Nationaux du Canada, sur la rue Water, a été ouvert officiellement vendredi par sir Henry Thornton, président du réseau. On dit que c'est le plus bel établissement du genre dans l'Ouest. M. Gelley, commissaire de l'immigration, en a pris possession au nom du gouvernement fédéral.

• • •

Un plaisir de vivre à 83 ans — M. Reinard Heger, de Lindenhurst, N.-Y., écrit: "J'ai 83 ans, mais la vie est un plaisir pour moi et je ne pense pas à mourir. Pour ce trésor sans prix je dois remercier Dieu et ce grand remède: le Novoro du Dr Pierre. Matin et soir je prends une pleine cuillerée de cette préparation herbeuse. Je fais cela depuis des années. Les malaises de la vieillesse me sont inconnus. Je jouis d'un bon appétit et d'un profond sommeil." Nous ne connaissons rien de meilleur pour les personnes âgées que ce remède végétal bien connu. Il produit un excellent effet tonique et facilite l'action d'élimination. Ce n'est pas un article de commerce; il est fourni par des agents spéciaux qui l'obtiennent directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés B[illegible]net et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.